



10 ANS DE PERFORMANCE

www.hedios.com

Paris - Londres

Chasseur d'opportunités financières



Les Games H sont des solutions de placement risqué alternatif à un placement dynamique risqué de type actions.

Hedios Patrimoine est une société de courtage en assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance N° 07 005 142 (www.orias.fr).

Cette communication à caractère promotionnel ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée de placement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription aux supports Games H.

Elle est diffusée au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire.

Les supports visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier.



HEDIOS

GESTION PRIVÉE

Paris

Siège social
7 rue de la Bourse
75002 Paris
contact@hedios.com
Tél. : +33 (0)1 53 45 98 00

Londres

76 New Bond Street
London W1S 1RX
Royaume-Uni
londres@hedios.com
Tél. : +44 (0)2034 455 094

UN HISTORIQUE DE PERFORMANCE*
NETTE DE TOUS FRAIS DE
8,17 % PAR AN
DEPUIS 10 ANS

ET VOUS,
QUELLE A ÉTÉ
LA PERFORMANCE
DE VOTRE ÉPARGNE ?

LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT
PAS DES PERFORMANCES FUTURES.

* Depuis la création des Gammes H en 2009, 43 supports sur 68 ont déjà été remboursés au 31 décembre 2018, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,17% par an (avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie, source Hedios). Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance.

“

Les Gammes H sont des solutions d'épargne permettant de profiter des marchés boursiers, tout en bénéficiant d'une protection du capital en cas de baisse limitée à un horizon déterminé, en contrepartie d'un risque de perte en capital.

”

1. Présentation

Hedios concepteur des Gammes H	6
Une classe d'actifs à part entière	11
Les grands principes	16
Les contreparties	23
Les idées reçues	26
La presse en parle	32

2. Performance

Historique de performance	35
Remboursement par vagues	40

3. Fiches explicatives

LA RÉMUNÉRATION

Fiche 1	Différentes rémunérations	43
Fiche 2	Le mécanisme airbag	46
Fiche 3	Effet mémoire	48
Fiche 4	Simulations historiques	50
Fiche 5	Profil de rémunération / risques	54
Fiche 6	En complément des fonds en euros	56
Fiche 7	Comparatif avec les actions	59
Fiche 8	Comparatif avec les ETF	62
Fiche 9	Comparatif avec la défiscalisation	63

LES RISQUES

Fiche 10	Avertissements	66
Fiche 11	Risque de revente anticipée	68
Fiche 12	Risque de perte à l'échéance	69
Fiche 13	Risque de défaut de paiement	71

LE FONCTIONNEMENT

Fiche 14	Mandat Gammes H	72
Fiche 15	Principe autocall	76
Fiche 16	Remboursement anticipé	78
Fiche 17	Niveau de déclenchement	82
Fiche 18	Durée maximale	84
Fiche 19	Valorisation quotidienne	86
Fiche 20	Disponibilité quotidienne	88
Fiche 21	Indice de référence	89
Fiche 22	Cycle de vie d'un placement	96
Fiche 23	Composantes des Gammes H	98
Fiche 24	Assurance-vie	100
Fiche 25	Frais	101
Fiche 26	Fiscalité	104

HEDIOS

CONCEPTEUR DES GAMMES H

NOS CONVICTIONS

Pourquoi les marchés européens ?

Les grandes sociétés européennes ont des positions dominantes historiques : elles sont solidement ancrées sur leur marché intérieur.

Elles se sont déjà, pour la plupart, largement implantées à l'étranger, voire mondialisées.

Leurs cours de bourse ont fortement chuté suite au dégonflement de la bulle Internet en 2000 et au krach financier de 2008.

Ils se situent à des niveaux nettement inférieurs aux périodes d'avant-crise.

Pourquoi les Gammes H ?

Les Gammes H visent des rémunérations attractives, sans toutefois nécessiter de hausse significative des marchés.

Leurs performances dépendent de l'évolution d'indices représentatifs de grandes sociétés européennes.

Nous les concevons systématiquement sur une durée maximale de 12 ans, pour laisser suffisamment de temps, en cas de baisse des marchés, à une potentielle remontée des cours à moyen-long terme.

Nous avons en effet la conviction de pouvoir bénéficier, même tardivement, d'un rebond suffisant pour encaisser toutes les rémunérations non versées sur les années écoulées, grâce à l'avantage déterminant des Gammes H : l'effet mémoire.

NOTRE ÉQUIPE DE RECHERCHE

Notre équipe de recherche spécialisée assure une veille continue sur les marchés financiers.

Selon les conditions de marché, elle est animée par la volonté de concevoir chaque mois le meilleur support Gammes H, après analyse des possibilités en faisant varier les différents paramètres.

Nous avons ainsi démontré au fil des années un savoir-faire de "chasseur d'opportunités financières".

Hedios n'appartient à aucun groupe financier, ce qui garantit notre capacité à mettre en concurrence les établissements bancaires qui émettent les supports que nous concevons.

EXPLIQUER ET ACCOMPAGNER

Nos conseillers sont disponibles par téléphone et pour vous accueillir dans nos bureaux.

Notre équipe, formée et compétente, est toujours à votre écoute pour une meilleure qualité de service.

Sa mission consiste à prendre le temps de vous expliquer, dans le détail, les avantages et les inconvénients des différents supports Gammes H.

Nous vous proposons une solution d'investissement clé en main, qui s'adapte à votre profil d'épargnant, en vous accompagnant pour vous positionner sur les Gammes H de manière progressive et régulière, en vue de vous constituer un portefeuille diversifié et robuste.

Nous vous guidons dès votre première souscription, puis nous vous assistons aussi souvent que nécessaire, notamment par des entretiens réguliers sur le suivi de votre portefeuille, selon la situation des marchés.

UN TARIF INTERNET POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE

De la conception à la vente directe sur Internet, Hedios élimine tout empilement de frais intermédiaires.

Les économies réalisées sont réinjectées dans l'offre Gammes H.

La baisse de frais ainsi obtenue contribue largement aux performances.

UNE OFFRE 100 % EN LIGNE

Contrairement aux acteurs traditionnels qui réservent leurs produits structurés à un nombre réduit de leurs clients, Hedios propose sur Internet un accès ouvert à tous les épargnants, quelle que soit leur capacité d'épargne.

Nous avons développé une solution de souscription et de gestion 100 % en ligne (zéro papier), unique sur le marché.

Cette digitalisation des placements structurés allège le coût de traitement unitaire lié à la prise en charge de chaque opération.

En abaissant le montant unitaire de souscription, la digitalisation facilite l'accès à cette classe d'actifs et participe ainsi à sa démocratisation.

La numérisation permet enfin de réaliser sa première souscription sur la base d'un montant réduit, pour commencer par se familiariser avec le fonctionnement des Gammes H.

LES FRAIS, LES RISQUES, LES GAINS : TOUT EST CLAIR

Les formules de remboursement des Gammes H sont d'une transparence totale.

Le niveau de déclenchement, les dates de constatation, la rémunération annuelle : toutes les caractéristiques sont connues à l'avance et tous les risques sont clairement identifiés.

Notre documentation est complète, claire, lisible et disponible en ligne à tout moment.

Vous pouvez également nous téléphoner pour obtenir les réponses à vos questions.

“

Les Gammes H, c'est pas si compliqué !

—

”

UN POSITIONNEMENT UNIQUE

La conception de placements structurés est un métier à part entière. C'est notre métier.

Notre structure intégrée rassemble tous les pôles de compétences nécessaires aux solutions de placement Gammes H.

Grâce aux 10.000 clients qui nous font confiance, nous créons un nouveau support chaque mois.

Nous offrons ainsi en permanence un choix large et adapté à tous les profils d'investisseur.

Nous ne sommes jamais le dépositaire de l'épargne que vous nous confiez.

L'assureur conserve l'intégralité des fonds de nos clients qui bénéficient, en outre, de la liquidité et de la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie.

Sans équivalent dans l'univers de l'épargne, Hedios est devenu l'acteur en ligne incontournable des placements structurés.

“

La conception de placements structurés est un métier à part entière.

C'est notre métier.

”

UNE CLASSE D'ACTIFS À PART ENTIÈRE

Encore trop souvent méconnus des particuliers, les placements structurés fournissent pourtant des solutions attractives en complément des instruments financiers classiques.

L'assurance-vie, placement préféré des Français et premier réceptacle de leur épargne, accuse une baisse constante des rendements de ses fonds en euros garantis.

Cette baisse structurelle des rendements des fonds en euros incite les épargnants à s'intéresser aux unités de compte potentiellement plus rémunératrices, mais comportant un risque de perte en capital.

Le positionnement sur des unités de compte investies sur les marchés actions ou obligataires suppose que les épargnants disposent d'un minimum de connaissance et de temps pour assurer le suivi de leurs investissements et de leurs désinvestissements.

Les caractéristiques propres aux Gammes H et leurs atouts fournissent des solutions attractives qui viennent diversifier et compléter les placements traditionnels.

1. Des objectifs parfaitement définis

- Lorsque la visibilité est faible sur les marchés actions, une hausse significative est peu prévisible et le recours aux placements structurés peut s'avérer être une stratégie gagnante.

- C'est dans ce contexte que les Gammes H, unités de compte proposant des scénarios de remboursement prédéfinis à des dates connues à l'avance, offrent une meilleure visibilité et ne nécessitent pas de connaissance particulière des marchés financiers, ni de suivi quotidien.

Les Gammes H répondent à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par les supports standards disponibles sur le marché (actions, obligations, placements monétaires).

- Comme dans le cadre d'un portefeuille actions, des placements réguliers sur les Gammes H permettent de lisser les points d'entrée sur les marchés boursiers, sachant que les marchés peuvent se retourner et que la durée du placement peut s'avérer plus longue sur certains supports.

2. Des engagements clairs et transparents à des dates prévues à l'avance

- Les Gammes H présentent l'avantage de reposer sur des engagements simples et contractuels des banques émettrices (et des garants des formules de remboursement), sous conditions mais avec des rémunérations à taux fixes et à des dates de remboursement prévues dès le départ, en acceptant des risques clairement identifiés.

Les Gammes H se distinguent ainsi des autres classes d'actifs dont la performance espérée (et rarement chiffrée) exige une hausse des marchés et repose généralement entre les mains de quelques gérants.

- Contrairement aux marchés actions, les Gammes H assurent en outre une protection conditionnelle du capital, à l'échéance de la durée maximale de 12 ans.

3. Une classe d'actifs en voie de démocratisation auprès des épargnants

LES PLUS

- Bénéficiaire, grâce à l'effet mémoire, de configurations de marché non exploitables avec des solutions traditionnelles (par exemple bénéficiaire d'une rémunération importante même en cas de simple stabilité des marchés financiers).
- Ne pas se soucier de la gestion avec des scénarios de remboursement prévus dès le départ.
- Tirer parti des marchés financiers tout en protégeant son capital à l'échéance, sous conditions.

LES MOINS

- Gain plafonné à la rémunération annuelle fixée à l'avance, même si la hausse de l'Indice de référence est supérieure.
- En cas de perte à l'échéance, impossibilité de conserver sa position au-delà de la durée de vie maximale, en espérant une remontée des cours.
- Si la barrière de protection est franchie à l'échéance, perte en capital à hauteur de la totalité de la baisse de l'Indice de référence.

4. Une offre disponible sur Internet

- Leader sur le marché Internet de cette classe d'actifs, Hedios bénéficie déjà de la confiance de plusieurs milliers de clients, séduits dans la durée par ces placements innovants qui dynamisent leur épargne.

- Hedios propose les supports Gammes H au sein d'un contrat d'assurance-vie 100 % en ligne (fiscalité avantageuse).

- Outre un accès en ligne 24/7 qui facilite la souscription puis le suivi et la gestion de son contrat, le souscripteur bénéficie de frais extrêmement réduits par rapport aux réseaux traditionnels :
 - pas de droits d'entrée ni de sortie (ni sur le contrat, ni sur les supports Gammes H) ;
 - tous les arbitrages sont gratuits.

LES GRANDS PRINCIPES

Créateur des Gammes H,
Hedios conçoit chaque mois
une nouvelle offre exclusive et optimisée
en fonction des conditions de marché.

Les Gammes H sont des solutions d'épargne à moyen-long terme visant un objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, en fonction de l'évolution d'un indice boursier représentatif des grandes sociétés européennes.

- Le souscripteur est exposé aux marchés actions. Il accepte un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente anticipée) et à l'échéance.
- Les Gammes H bénéficient toutefois d'une protection du capital à l'échéance, jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence.
- L'objectif de rémunération est élevé. Il est fixé à l'avance et il peut être réalisé sans hausse significative des marchés financiers.
- La formule de remboursement est contractuelle. Elle est toujours garantie par une banque.

Les Gammes H sont donc représentatives d'une classe d'actifs potentiellement plus rémunératrice que les placements garantis (livret A, fonds en euros) et moins risquée que les actions (protection du capital à l'échéance, sous conditions).

1. **Un objectif de 8 % par an nets de tous frais**

Les Gammes H sont des solutions d'épargne qui ont la particularité de définir à l'avance la rémunération annuelle obtenue en cas de réalisation d'un scénario prévu dès le départ.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de remboursement claire et transparente.

Cette formule est contractuelle et elle fige à la fois les échéances, les niveaux de rémunération et les risques clairement identifiés.

Les 43 supports Gammes H déjà remboursés au 31 décembre 2018 ont dépassé l'objectif de rémunération avec une moyenne de 8,17 % par an nets de tous frais.

2. **Un gain possible sans hausse des marchés**

Un remboursement automatique anticipé peut intervenir à des dates fixes en cas de simple stabilité ou de légère hausse de l'Indice de référence.

Le capital investi est alors remboursé, augmenté du gain. Le gain est égal à la somme des rémunérations annuelles prévues sur l'ensemble de la période, depuis la date de constatation initiale.

Sur certains supports Gammes H, le gain peut même être acquis en cas de légère baisse de l'Indice de référence.

3. Une rémunération simple à comprendre

Contrairement aux marchés actions, le souscripteur connaît à l'avance le montant des gains potentiels, généralement à taux fixe et en fonction de l'évolution de l'Indice de référence.

Si la conception d'un support Gammes H s'avère complexe, les conditions de remboursement sont donc particulièrement simples à appréhender.

Chaque support s'appuie en effet sur des risques identifiés et sur une formule de rémunération claire et transparente.

4. Une possibilité de remboursement à des dates fixes

Le niveau de l'Indice de référence qui permet un remboursement anticipé avec un gain est constaté à fréquence régulière (bi-annuelle, annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle ou quotidienne...) et comparé à son niveau de départ.

5. Un indice de grandes sociétés européennes

Les indices actions grandes capitalisations européennes offrent une certaine visibilité et respectent une répartition géographique et sectorielle.

Le choix d'un Indice de référence écarte le risque dépendant d'une seule société ou d'un panier d'actions de quelques sociétés.

La moins bonne performance de chacune des sociétés qui composent un panier est en effet celle qui est prise en compte, ce qui fait porter le risque sur chacune des sociétés.

6. Une liquidité quotidienne

Les Gammes H prévoient généralement un mécanisme de remboursement automatique possible à des dates de constatation fixes avec paiement du capital et de la rémunération prévue contractuellement.

La durée exacte d'un placement Gammes H peut varier de 1 à 12 ans en fonction de l'évolution de l'Indice de référence : le souscripteur doit être prêt à investir sur une période de moyen-long terme.

En cas de nécessité, une liquidité quotidienne permet cependant la revente d'un support Gammes H, avec un risque de perte en capital si la valorisation est négative.

Autre possibilité en cas de besoin : le contrat d'assurance-vie offre toujours au souscripteur la possibilité de demander une avance.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur pour un montant maximum de 60 % de la valeur du contrat d'assurance-vie, pour une durée maximale de 3 ans (renouvelable une fois).

7. Une mise en concurrence des établissements financiers

Un travail d'optimisation des offres permet de diversifier, au fil des supports, le risque lié aux établissements financiers émetteurs et aux garants des formules de remboursement, mais aussi de maximiser les rémunérations annuelles potentielles (pour une même protection et un même niveau de déclenchement).

CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION TOUJOURS GARANTIES
CONTRACTUELLEMENT PAR UNE BANQUE

Crédit  Mutuel

 CRÉDIT
AGRICOLE

 NATIXIS

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

 BNP PARIBAS

8. Un avantage unique : l'effet mémoire

Si le remboursement anticipé n'a pas lieu à une date de constatation, la rémunération initialement prévue est mise en mémoire.

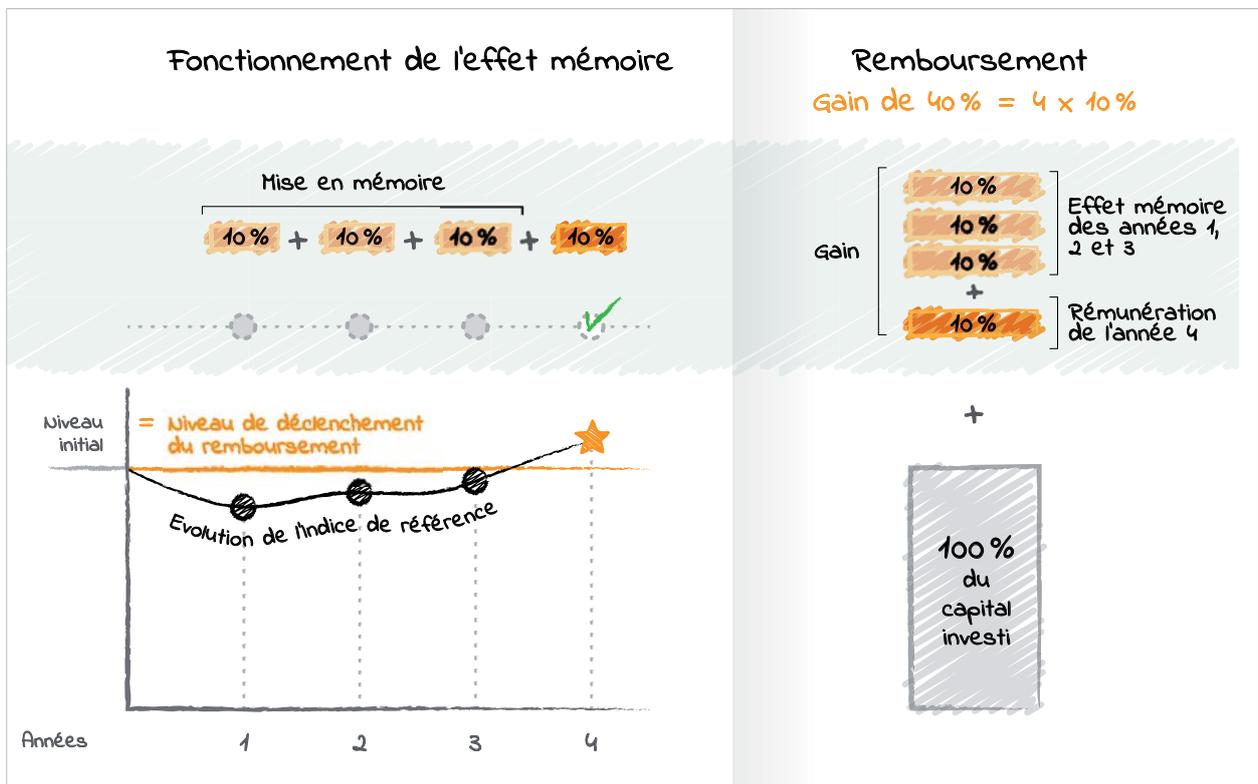
Elle sera reversée si les conditions sont réunies lors d'une prochaine date de constatation, jusqu'à l'échéance.

Illustration

Pour un support Gammes H bénéficiant d'un remboursement anticipé lors de sa quatrième date de constatation : l'Indice de référence baisse rapidement puis remonte juste au-dessus de son niveau de déclenchement à l'issue de sa quatrième année.

Si la rémunération annuelle est de 10 %, le souscripteur est remboursé avec un gain égal à 10 % x 4 années depuis l'origine.

Sur la même période, un investissement sur un support actions avec le même Indice de référence n'aurait quasiment pas progressé (hors dividendes).



Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

“

*Bénéficiaire, grâce à l'effet mémoire,
d'une rémunération importante
même en cas de simple stabilité des marchés.*

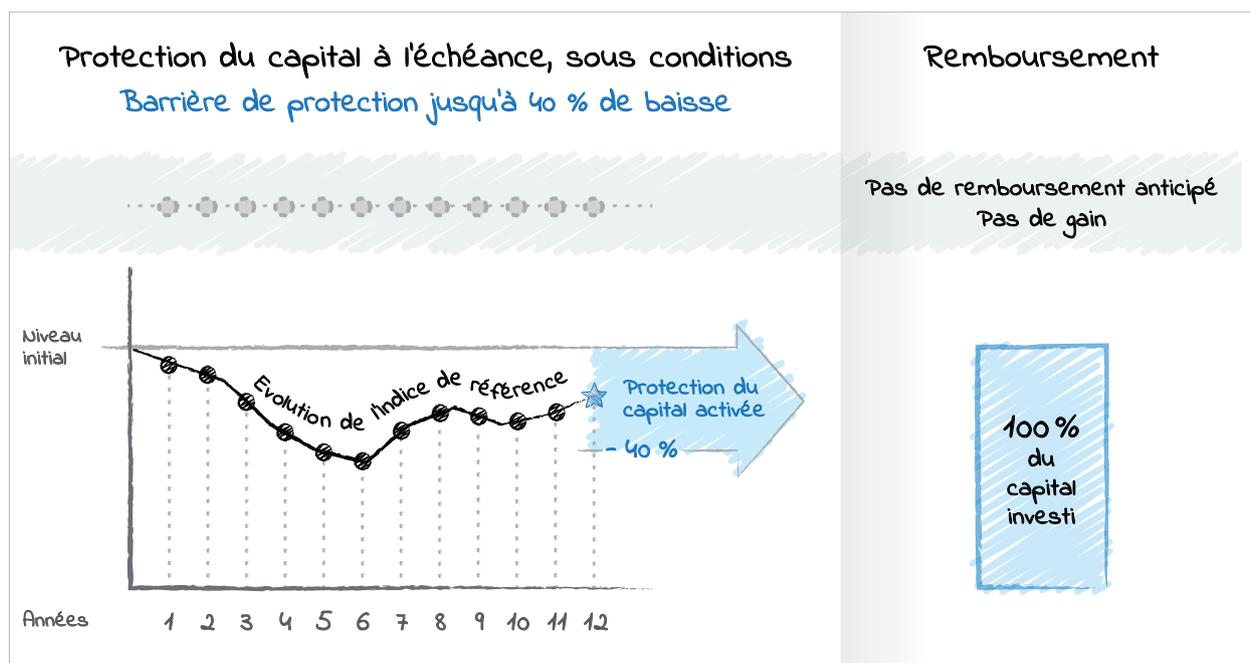
”

9. Une protection du capital, sous conditions et uniquement à l'échéance

Si le remboursement anticipé n'a pas eu lieu à l'une des dates de constatation, les offres Gammes H prévoient, à l'échéance des 12 ans, une protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence fixé dès le départ.

Illustration

Un support assorti d'un niveau de protection de 40 % signifie qu'à l'échéance, le capital investi est remboursé même si l'Indice a baissé jusqu'à 40 % par rapport à son niveau initial.



Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

LES CONTREPARTIES

1. Risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Le souscripteur accepte un risque de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation est négative ;
- à l'échéance en cas d'effondrement durable des marchés actions (au-delà du seuil de protection) ou encore en cas de défaillance des banques émettrices et des garants des formules de remboursement ou de l'Assureur (Hedios n'est jamais dépositaire de l'épargne qui lui est confiée).

Les frais liés à son contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à sa charge.

2. Plafonnement du gain potentiel

Le gain potentiel est généralement plafonné aux rémunérations annuelles définies à l'avance : le souscripteur renonce donc à gagner plus, et ce même si les marchés actions s'envolent.

L'indexation du montant du remboursement sur l'Indice de référence peut donc être totale en cas de baisse (scénario défavorable), mais elle ne l'est pas en cas de hausse lorsque le gain est plafonné.

3. Absence de dividendes

Contrairement à la détention d'actions en direct, le souscripteur renonce à percevoir les dividendes des sociétés qui composent l'Indice de référence d'un support Gammes H, ces dividendes étant réinjectés dans l'élaboration du moteur de performance.

4. Risque de non-rémunération du capital

Dans l'hypothèse où la protection du capital est activée à l'échéance, le scénario est défavorable même si le capital est remboursé : les frais liés au contrat d'assurance-vie restent en tout état de cause à la charge du souscripteur. Ce dernier n'a en outre perçu aucune rémunération de son épargne sur une durée de 12 ans.

5. Durée de détention non connue à l'avance

Les supports Gammes H peuvent généralement être remboursés avec un gain à des dates fixées à l'avance et en fonction de l'évolution de leur Indice de référence. La durée du placement n'est donc pas connue à l'avance : elle peut ainsi varier de 1 à 12 ans.

6. Fortes variations de valorisation en cours de vie

La valorisation quotidienne d'un support Gammes H est rapidement impactée par ses coûts de conception et de distribution, puis évolue en cours de vie en fonction de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

La valorisation est également sujette à d'importantes fluctuations autour des dates de constatation lorsque l'Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou, à l'échéance, de la barrière de protection.

En cas de baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale, la baisse de valorisation d'un support Gammes H peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité et des taux.

Ce comportement asymétrique d'un support Gammes H en cours de vie (accentuation de la baisse de valorisation par rapport à son Indice de référence) est une contrepartie à un autre comportement potentiellement asymétrique, mais cette fois en faveur du souscripteur : une rémunération plus importante que la progression de l'Indice de référence.

Par exemple, la valorisation de H Rendement 5 a baissé de 35 % quelques mois après son lancement, alors que son Indice de référence ne baissait que de 20 % (crise grecque). Pour autant, le remboursement à l'issue de la quatrième année a délivré un gain de 40 %, alors que son Indice de référence ne progressait que de 23% sur la même période.

7. Impact des frais de conception et de distribution en cas de revente rapide

Un support Gammes H est une combinaison complexe de plusieurs instruments financiers.

Ses coûts de conception et de distribution sont intégralement amortis sur les premiers mois.

Sa valorisation se retrouve alors systématiquement négative, sauf si l'Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle de valorisation initiale est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur le niveau de remboursement prévu contractuellement.

8. Période de souscription limitée

Chaque nouveau support n'est accessible que sur une période de souscription strictement limitée dans le temps. Passée la date limite de souscription, le support est fermé : il n'est plus accessible (contrairement aux placements traditionnels).

9. Risque de liquidité

Les supports Gammes H sont normalement parfaitement liquides : ils peuvent être revendus à tout moment.

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent cependant avoir un effet défavorable sur la liquidité d'un support Gammes H, voire le rendre totalement illiquide.

LES IDÉES REÇUES

1. C'est compliqué

La formule de remboursement n'est pas si compliquée.

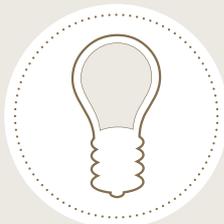
Il faut retenir 2 notions essentielles :

- Le niveau de l'Indice de référence qui déclenche le remboursement gagnant,
- La barrière de protection à l'échéance (risque de perte en capital).

Si la conception d'un support Gammes H s'avère complexe, les conditions de remboursement sont particulièrement simples à appréhender.

Chaque support s'appuie en effet sur une formule de rémunération transparente, avec des risques clairement identifiés.

En outre, les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre de très près les marchés financiers, ni forcément de rechercher le meilleur moment pour se positionner.



Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations attractives mais le souscripteur doit bien comprendre leur fonctionnement.

Les mécanismes des différents supports sont assez semblables et les caractéristiques portent principalement sur le niveau de déclenchement, la barrière de protection et la fréquence des dates de constatation.

2. Mon argent est bloqué

Tous les supports Gammes H bénéficient d'une liquidité quotidienne, permettant de revendre, en cas de nécessité, tout ou partie de sa position.

Les placements Gammes H sont donc liquides comme les placements classiques en actions ou en obligations.

La revente anticipée n'est cependant pas conseillée dans la grande majorité des cas.

Il est en effet généralement préférable d'attendre les dates de constatation permettant le remboursement par anticipation (prévues contractuellement et connues dès la souscription) ou la date de constatation finale associée à la protection du capital jusqu'à un niveau de baisse prédéfini.

Autre possibilité en cas de besoin : le contrat d'assurance-vie offre toujours au souscripteur la possibilité de demander une avance.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur pour un montant maximum de 60 % de la valeur du contrat d'assurance-vie, pour une durée maximale de 3 ans (renouvelable une fois).

3. C'est trop risqué

Le souscripteur accepte un risque clairement identifié de perte en capital partielle ou totale :

- en cours de vie en cas de revente anticipée si la valorisation est négative ;
- à l'échéance en cas d'effondrement durable des marchés actions (au-delà du seuil de protection) ou encore en cas de défaillance des banques émettrices et des garants des formules de remboursement ou de l'Assureur.

Deux caractéristiques essentielles des Gammes H réduisent cependant ces facteurs de risque par rapport aux placements traditionnels :

- Un remboursement automatique anticipé peut intervenir, à des dates fixées à l'avance, en cas de simple stabilité ou de légère progression de l'Indice de référence. Le capital et les gains sont alors restitués au souscripteur qui n'est alors plus exposé au risque d'un retournement de marché.
- S'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, une protection du capital à l'échéance des 12 ans permet de récupérer le capital investi jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les frais liés à son contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

4. Il y a beaucoup de frais

Un support Gammes H présente une structure de frais moins importante qu'un support actions.

Les coûts de conception et de distribution d'un support Gammes H sont au maximum de 0,65 % par an sur leur durée de vie maximale.

Il n'y a pas de frais ni d'entrée, ni de sortie.

Les rémunérations sont annoncées tous frais inclus, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de frais en sus.

L'objectif et l'historique des performances depuis la création des Gammes H sont en outre présentés en incluant les frais du contrat d'assurance-vie.

Par comparaison, les supports actions prélèvent en moyenne 2,20 % par an de frais de gestion, auxquels il faut éventuellement rajouter les frais d'entrée et de sortie sur les supports et sur leurs enveloppes de souscription (contrat d'assurance-vie), les frais de transaction à l'intérieur des supports lors des achats et ventes des actions et accessoirement une commission supplémentaire des gérants à la performance, tous ces frais s'imputant sur les performances finales.

5. Les produits structurés ont mauvaise presse

Par le passé, la famille des produits structurés a souffert des déboires d'un tout petit nombre de cas ayant pourtant eu un fort écho médiatique.

Les médias se sont notamment cristallisés sur des dossiers contentieux portant sur :

- Certains produits structurés à capital garanti qui n'ont pas restitué 100 % du capital investi, leurs souscripteurs ayant supporté des frais de contrats d'assurance-vie dont ils n'avaient pas été suffisamment informés.
 - 👉 Hedios présente systématiquement tous les frais des supports Gammes H, y compris ceux du contrat d'assurance-vie (même s'ils ne sont pas inhérents aux Gammes H).
- Certains produits structurés, qui reposaient sur la moins bonne performance d'un panier d'actions, se sont soldés par des pertes en capital.
 - 👉 Les supports Gammes H ne reposent jamais sur la moins bonne performance d'un panier d'actions. La famille des produits structurés est éclectique : tous les produits structurés ne sont pas comparables aux Gammes H.

6. 8 % par an, c'est trop beau pour être vrai !

Les solutions de placement Gammes H visent effectivement 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais, mais cette rémunération n'est jamais garantie.

Il s'agit donc d'un objectif de rémunération face à un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Les rémunérations s'obtiennent sous conditions et elles ont toujours des contreparties.

7. On gagne à tous les coups

Les Gammes H visent une rémunération nettement plus élevée que les fonds en euros garantis, avec un niveau de protection significatif à l'échéance.

Cette rémunération est évidemment sous conditions et les supports Gammes H présentent toujours un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

8. C'est une boîte noire

Un support Gammes H est toujours composé d'une obligation (qui permet de protéger le capital à l'échéance si l'Indice de référence n'a pas franchi la barrière de protection) et d'options d'achat et de vente (qui sont le moteur de performance visant les rémunérations contractuelles et conditionnelles).

Les rémunérations potentielles annuelles sont d'autant plus importantes que les banques émettrices sont systématiquement mises en concurrence par Hedios afin de contenir leur marge.

9. Les nouveaux Indices de référence sont "exotiques"

Les banques émettrices ont conçu de nouveaux Indices de référence optimisés, qui sont historiquement corrélés de façon flagrante à l'indice Euro Stoxx® 50, tout en permettant d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle, la barrière de protection ou le niveau de déclenchement.

Ces nouveaux Indices visent à compenser l'érosion de la rémunération des supports reposant sur l'indice Euro Stoxx® 50.

Cette érosion de la rémunération est consécutive aux baisses des taux et de la volatilité sur les marchés (paramètres déterminants pour la conception de nouveaux supports).

Ils n'ont donc pas vocation à faire aussi bien que l'indice Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en offrant une meilleure rémunération potentielle et/ou une meilleure barrière de protection et/ou un meilleur niveau de déclenchement.

Ils sont, tout comme l'Euro Stoxx® 50, composés des plus grandes sociétés européennes.

Ils n'ont donc rien d'exotique.

10. J'ai peur de placer mon argent sur Internet

L'Assureur encaisse et conserve l'intégralité des fonds des souscripteurs, dans le cadre de leur contrat d'assurance-vie.

Concepteur et promoteur des Gammes H, Hedios n'est pas dépositaire des fonds des souscripteurs. Même une disparition de Hedios ne remettrait donc pas en cause la sécurité de l'épargne de ses clients.

11. Ce n'est plus de mon âge

En cas de décès, les bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie peuvent demander à l'Assureur de transférer les supports Gammes H sur leurs propres comptes-titres, évitant ainsi de les revendre avec un risque de perte en capital si la valorisation est négative.

12. Et si les marchés sont hauts ?

Les Gammes H bénéficient de caractéristiques essentielles qui les différencient des placements traditionnels.

D'une part, les Gammes H peuvent être remboursées, avec une rémunération annuelle fixée dès le départ, sans hausse nécessaire (sinon modérée) de leur Indice de référence, alors qu'une décision d'investir directement sur les marchés actions n'a de sens qu'en cas d'anticipation haussière (hors dividendes).

D'autre part, les supports Gammes H sont généralement dotés d'un effet mémoire qui consiste à mettre de côté l'ensemble des rémunérations annuelles pour les verser en totalité si les conditions du remboursement sont réunies.

Ainsi, si l'évolution de l'Indice de référence est défavorable dans un premier temps parce que les marchés étaient effectivement en haut de cycle, une remontée au bout de quelques années juste au-dessus du niveau de déclenchement permet de récupérer toutes les rémunérations annuelles qui auraient été mises de côté depuis l'origine.

Enfin, les souscripteurs qui estiment les marchés trop hauts peuvent s'orienter vers les supports Gammes H les plus défensifs (par exemple ceux équipés d'un mécanisme airbag), quitte à renoncer aux rémunérations potentiellement plus élevées des supports plus dynamiques.

LA PRESSE EN PARLE

INVESTIR

Vers un rendement exceptionnel avec H Performance 19

1^{er} mars 2018 | Pascale Estève

Un remboursement anticipé a lieu tous les deux ans si l'indice a gagné au moins 5 % par rapport à la date de constatation initiale, avec, à la clé, une rémunération annuelle de 14 %.

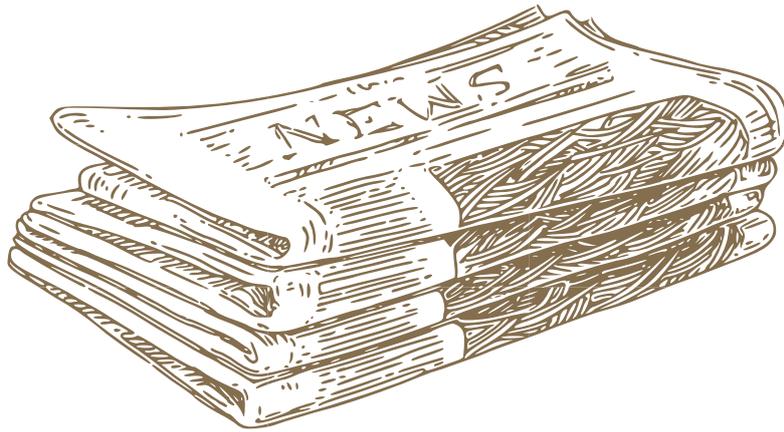
Sinon, au terme des douze ans, l'épargnant recevra un gain de 168 % dans l'hypothèse d'une hausse d'au minimum 5 % de l'indice.

Pour un résultat compris entre - 30 % et + 5 %, le capital sera remboursé.

Enfin, avec un recul supérieur à 30 %, une perte similaire sera constatée.

L'avis d'Investir

La rémunération proposée par H Performance 19 est exceptionnelle, puisque supérieure à celle offerte par quasiment toutes les obligations. Elle est même supérieure de 1 point par an par rapport au support précédent comparable, H Performance 18. En contrepartie, une perte a lieu avec un recul de plus de 30 %, et non de 40 %. La probabilité de perdre de l'argent reste cependant faible, car il faudrait que l'indice ne gagne pas 5 % pendant douze ans et qu'il se situe à l'échéance à un niveau très bas. Nous conseillons donc la souscription de ce fonds comme source de diversification dans un portefeuille obligataire et d'accroissement de la rémunération. Le couple rendement/risque en sera amélioré.



LE POINT

Placements : cinq produits pour sortir des sentiers battus

Extrait de l'article "Fonds à formule téméraires et alléchants"

11 octobre 2018 | Éric Leroux

Les fonds de nouvelle génération peuvent rapporter plus de 10 % en un an, même si les indices ne montent pas. (...)

Pour les investisseurs dans ce type de fonds, une faiblesse de la Bourse pendant quelques années est d'ailleurs loin d'être dramatique : "Lorsque les indices reviennent au niveau qu'ils avaient lors de l'émission du produit, le souscripteur encaisse autant de coupons [NDLR : le taux de performance promis] qu'il s'est écoulé d'années", met en avant Julien Vautel, président de Hedios Patrimoine. (...) Si vous souscrivez aujourd'hui et la Bourse baisse pendant 5 ans avant de retrouver son niveau d'origine, vous recevrez par exemple votre capital augmenté de cinq coupons de 8 ou 10 %, selon le niveau promis d'origine. (...)

Alors qu'ils étaient vendus sur des durées de 5 à 7 ans il y a quelques années, nombre d'entre eux, notamment parmi ceux proposant les coupons les plus élevés, sont désormais calibrés pour durer jusqu'à 10 ou 12 ans. "C'est une durée adaptée pour permettre au marché de rebondir après une crise, avec l'espoir qu'ils remontent au moins au niveau de la protection", précise Julien Vautel. "Au bout de 10 ou 12 ans, le risque de voir la Bourse toujours en baisse de 30 ou 40 % est faible et les investisseurs peuvent plus facilement espérer récupérer leur capital investi."

LES ECHOS

Un mandat de fonds structurés pour saisir toutes les opportunités

Extrait de l'article "Des fonds innovants pour doper les rendements"

30 mars 2017 | Emmanuel Schafroth

Depuis huit ans, Hedios s'est fait une spécialité de l'émission de fonds structurés et tient même un rythme effréné : un produit lancé par mois ! "Cela nécessite d'être innovant et d'y consacrer des ressources importantes, puisqu'il faut, chaque fois, trouver une nouvelle formule pour structurer le produit", rappelle Julien Vautel, président de Hedios.

La société vient de lancer un mandat de fonds structurés, gratuit, accessible à partir de 20.000 euros. Ses clients pourront ainsi confier à Hedios la mission d'allouer une part de leur contrat d'assurance-vie, non pas au prochain fonds émis, mais, par exemple, aux 5 ou 10 prochains. Ensuite, dès qu'un produit sera remboursé, la part du contrat allouée aux fonds structurés sera investie quand un nouveau produit sera lancé.



HISTORIQUE DE PERFORMANCE

—
TABLEAU DE BORD AU 31 DÉCEMBRE 2018

RETROUVEZ TOUTES LES PERFORMANCES MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

8,17 %
PAR AN

de moyenne de rémunération nette de tous frais
pour les 43 supports Gammes H remboursés,
avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie.

Les supports Gammes H non encore remboursés conservent
un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

H RENDEMENT

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Rendement 1	Société Générale	mai 2009	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 2	Crédit Agricole	juillet 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 3	Crédit Agricole	décembre 2010	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 4 *	Crédit Agricole	mars 2011	7 %	support en cours	en cours	*
H Rendement 5	Crédit Agricole	juin 2011	10 %	remboursé fin d'année 4	+ 40 %	✓
H Rendement 6	Crédit Agricole	décembre 2011	12,50 %	remboursé fin d'année 2	+ 25 %	✓
H Rendement 7	Société Générale	avril 2012	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Rendement 8	Société Générale	décembre 2012	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 9	Commerzbank	juillet 2013	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 10	Société Générale	novembre 2013	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 11	Crédit Mutuel	février 2014	7,50 %	remboursé fin d'année 4	+ 30 %	✓
H Rendement 12	BNP Paribas	avril 2014	7,50 %	remboursé fin d'année 4	+ 30 %	✓
H Rendement 13	Société Générale	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 14	Crédit Mutuel	juin 2014	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 15	Société Générale	octobre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 16	Crédit Mutuel	novembre 2014	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 17	BNP Paribas	janvier 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16 %	✓
H Rendement 18	Crédit Mutuel	février 2015	8 %	remboursé fin d'année 3	+ 24 %	✓
H Rendement 19	Crédit Mutuel	mai 2015	6,20 %	remboursé fin d'année 2	+ 12,40 %	✓
H Rendement 20	Natixis	juillet 2015	6,70 %	remboursé fin d'année 2	+ 13,40 %	✓
H Rendement 21	Crédit Mutuel	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18 %	✓
H Rendement 22	Société Générale	septembre 2015	9 %	remboursé fin d'année 2	+ 18 %	✓
H Rendement 23	Société Générale	décembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Rendement 24	Crédit Mutuel	novembre 2015	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 25	Société Générale	février 2016	10 %	remboursé fin d'année 2	+ 20 %	✓
H Rendement 26	Société Générale	avril 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Rendement 27	BNP Paribas	août 2016	8 %	remboursé fin d'année 1	+ 8 %	✓
H Rendement 28	BNP Paribas	novembre 2016	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Rendement 29	Natixis	janvier 2017	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 30	Natixis	mars 2017	7 %	remboursé fin d'année 1	+ 7 %	✓
H Rendement 31	BNP Paribas	avril 2017	8,40 %	support en cours	en cours	
H Rendement 32	Natixis	juin 2017	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 33	Natixis	août 2017	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 34	Natixis	octobre 2017	9 %	support en cours	en cours	
H Rendement 35	Natixis	décembre 2017	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 36	Natixis	janvier 2018	7,50 %	support en cours	en cours	
H Rendement 37	BNP Paribas	mars 2018	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 38	BNP Paribas	mai 2018	7 %	support en cours	en cours	
H Rendement 39	BNP Paribas	juin 2018	9 %	support en cours	en cours	
H Rendement 40	BNP Paribas	août 2018	10 %	support en cours	en cours	
H Rendement 41	BNP Paribas	septembre 2018	8 %	support en cours	en cours	
H Rendement 42	Société Générale	novembre 2018	10 %	support en cours	en cours	

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

H PERFORMANCE

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Performance 1	Société Générale	août 2009	12,50 %	remboursé fin d'année 1	+ 12,50 %	✓
H Performance 2	Rabobank	décembre 2009	n/a	remboursé fin d'année 8	+ 24,81 %	✓
H Performance 3	Rabobank	avril 2010	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Performance 4	Natixis	septembre 2011	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓
H Performance 5	BNP Paribas	avril 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30 %	✓
H Performance 6	BNP Paribas	juin 2013	15 %	remboursé fin d'année 2	+ 30 %	✓
H Performance 7	Commerzbank	septembre 2013	9 %	remboursé fin d'année 1	+ 9 %	✓
H Performance 8 *	Commerzbank	janvier 2014	n/a	support en cours	en cours	*
H Performance 9	BNP Paribas	avril 2015	8 %	remboursé fin d'année 2	+ 16 %	✓
H Performance 10	BNP Paribas	juin 2016	12 %	remboursé fin d'année 1	+ 12 %	✓
H Performance 11	BNP Paribas	septembre 2016	11 %	remboursé fin d'année 1	+ 11 %	✓
H Performance 12	BNP Paribas	octobre 2016	18 %	remboursé fin d'année 1	+ 18 %	✓
H Performance 13	BNP Paribas	décembre 2016	9 %	support en cours	en cours	
H Performance 14	BNP Paribas	février 2017	11 - 19 %	support en cours	en cours	
H Performance 15	Natixis	mai 2017	12 %	support en cours	en cours	
H Performance 16	Société Générale	juillet 2017	13 %	support en cours	en cours	
H Performance 17	Natixis	novembre 2017	12 %	support en cours	en cours	
H Performance 18	BNP Paribas	février 2018	13 %	support en cours	en cours	
H Performance 19	Société Générale	avril 2018	14 %	support en cours	en cours	
H Performance 20	Natixis	juillet 2018	15 - 10,40 %	support en cours	en cours	
H Performance 21	Société Générale	octobre 2018	13 %	support en cours	en cours	
H Performance 22	Natixis	décembre 2018	12 %	support en cours	en cours	

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

* H Rendement 4 et H Performance 8 n'offrent aucune possibilité de remboursement anticipé.

H ABSOLU

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Absolu	BNP Paribas	mai 2016	7 %	remboursé fin d'année 2	+ 14 %	✓
H Absolu 2	BNP Paribas	juillet 2016	7 %	remboursé fin d'année 2	+ 14 %	✓
H Absolu 3	Société Générale	septembre 2017	7 %	support en cours	en cours	

H CAPITAL

	GARANT DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT	DATE DE LANCEMENT	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE	SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	PERFORMANCE (COUPONS INCLUS)	
H Capital	Société Générale	août 2012	10 %	remboursé fin d'année 1	+ 10 %	✓

TOUTES LES PERFORMANCES SONT QUOTIDIENNEMENT MISES À JOUR SUR WWW.HEDIOS.COM

Analyse détaillée

- Sur les 68 supports Gammes H au 31 décembre 2018 :
 - 2 supports n'offrent aucune possibilité de remboursement anticipé (H Rendement 4 et H Performance 8) ;
 - 13 supports n'ont pas encore atteint leur première date de constatation (les 12 nouveaux supports de l'année 2018 et H Performance 16).
- Sur les 53 supports Gammes H ayant atteint leur première date de constatation, 42 ont été remboursés par anticipation (entre l'année 1 et l'année 4) et un seul a atteint son échéance (H Performance 2).
- Seuls 10 supports sont donc toujours en cours au-delà de leur(s) première(s) date(s) de constatation.
- Aucun des 43 supports remboursés n'a accusé de perte en capital.
- Leur rémunération annuelle la plus haute est de 18 % (H Performance 12 à l'issue de la première année) et la plus basse de 3,10 % (H Performance 2 à son échéance de 8 ans).
- Leur durée moyenne de détention est inférieure à 2 ans.

Toutes les données relatives aux performances des supports Gammes H sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

REMBOURSEMENT PAR VAGUES

Les marchés boursiers connaissent historiquement des cycles plus ou moins longs, d'amplitudes plus ou moins fortes.

Les remboursements des supports Gammes H sont intervenus au gré des mouvements boursiers.

Si la tendance a été favorable depuis 2009, dans un contexte global de reprise suite au krach des subprimes américains, le marché européen a été secoué en 2011 avec la crise grecque, puis en 2016 avec le vote en faveur du Brexit, enfin en 2018 dans un contexte mondial d'incertitudes politiques et commerciales.

Selon les cycles boursiers et en fonction des différents points d'entrée sur le marché des Indices de référence, ces vagues ont mécaniquement déclenché une série de remboursements pour un certain nombre de supports Gammes H.



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les Gammes H demeurent des placements à risques (protection conditionnelle du capital) : les marchés boursiers peuvent subir un effondrement suffisamment durable pour ne plus être en mesure de récupérer tout ou partie de leur baisse sur un horizon de 12 ans.

Lorsque les marchés refluent, les supports en cours voient leur durée de détention s'allonger et leur valorisation se déprécier sensiblement.

Les baisses boursières peuvent être source d'opportunités en se positionnant sur les nouveaux supports Gammes H avec un meilleur point d'entrée sur les marchés : la sortie peut alors s'avérer plus rapide.

Lorsqu'une reprise intervient sur les marchés, une nouvelle vague déclenche généralement des remboursements à la fois de supports plus anciens et d'autres acquis au creux de la vague précédente.

Les supports Gammes H ont fait preuve d'une forte résilience aux cycles boursiers depuis leur création en 2009.

Tous les remboursements ont été gagnants au 31 décembre 2018. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Historique du fonctionnement par vagues

- Une première vague de remboursements est intervenue dès 2010, compte tenu de la reprise des marchés actions après le krach de 2008.

Par la suite, la baisse ponctuelle des marchés en 2011 a allongé la durée de vie des supports Gammes H qui ont finalement été remboursés en bénéficiant d'un plus grand nombre d'années de rémunération (H Rendement 3 avec un gain de 40 % en quatrième année).

Les supports Gammes H proposés au creux de cette baisse ont, quant à eux, pu être remboursés plus rapidement, dès leur première année (H Rendement 15 avec un gain de 10 %).

- Une deuxième vague de remboursements est intervenue suite à la reprise début 2015, suivie d'un nouveau creux en 2016.
- Une troisième vague est intervenue au second semestre 2017, suivi d'un nouveau creux fin 2018.

“

*Tout en supportant le coût d'une protection du capital,
les Gammes H ont délivré
des performances élevées depuis 10 ans.*



”

DIFFÉRENTES RÉMUNÉRATIONS

Les placements Gammes H visent généralement une rémunération fixe qui est déterminée contractuellement à l'avance. Cette rémunération s'exprime en pourcentage annuel (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

Lorsque les conditions sont réunies et selon les supports Gammes H,
la rémunération peut être versée :

1

soit en totalité,
lors du remboursement du capital



2

soit à différentes dates de constatation,
sans remboursement du capital



Plafonnement des gains : en cas d'une forte hausse de l'Indice de référence, le gain est généralement limité à la rémunération annuelle définie contractuellement, multipliée par le nombre d'années écoulées (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

Exemple d'un remboursement avec une rémunération annuelle de 10 % : si l'Indice de référence progresse de 30 % en fin d'année 2, le capital est remboursé avec un gain plafonné à 20 % (2 années x 10 %). Le souscripteur n'a donc pas bénéficié de toute la hausse de l'Indice de référence.

1

Totalité de la rémunération versée en une seule fois, lors du remboursement du capital

Les Gammes H versent généralement l'intégralité du gain lors du remboursement du capital.

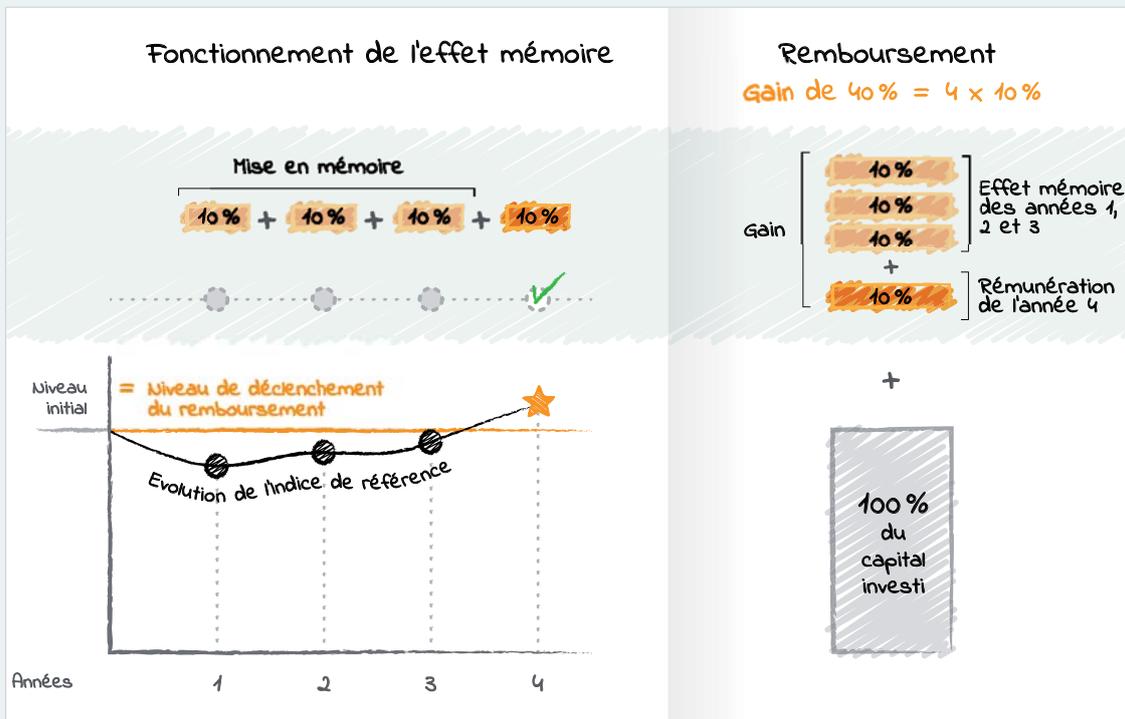
Lorsque les conditions de remboursement du capital sont réunies à l'une des dates de constatation, toutes les rémunérations annuelles théoriques sont versées en même temps : il s'agit de "l'effet mémoire".

Par exemple, avec une rémunération annuelle de 10 %, un placement de 10.000 € procure potentiellement un gain de 1.000 € par année écoulée (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

ILLUSTRATION

Une rémunération annuelle de 10 % est versée (et le capital est remboursé) dès lors que l'Indice de référence est au moins égal à son niveau initial, à l'une des dates de constatation annuelle.

Si l'évolution est favorable en année 4, la rémunération est égale, grâce à l'effet mémoire, à 40 % (qui correspondent à un TRA - Taux de Rendement Annuel - de 8,77 %, avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie), alors que l'Indice de référence n'a que légèrement progressé à l'issue des 4 ans.



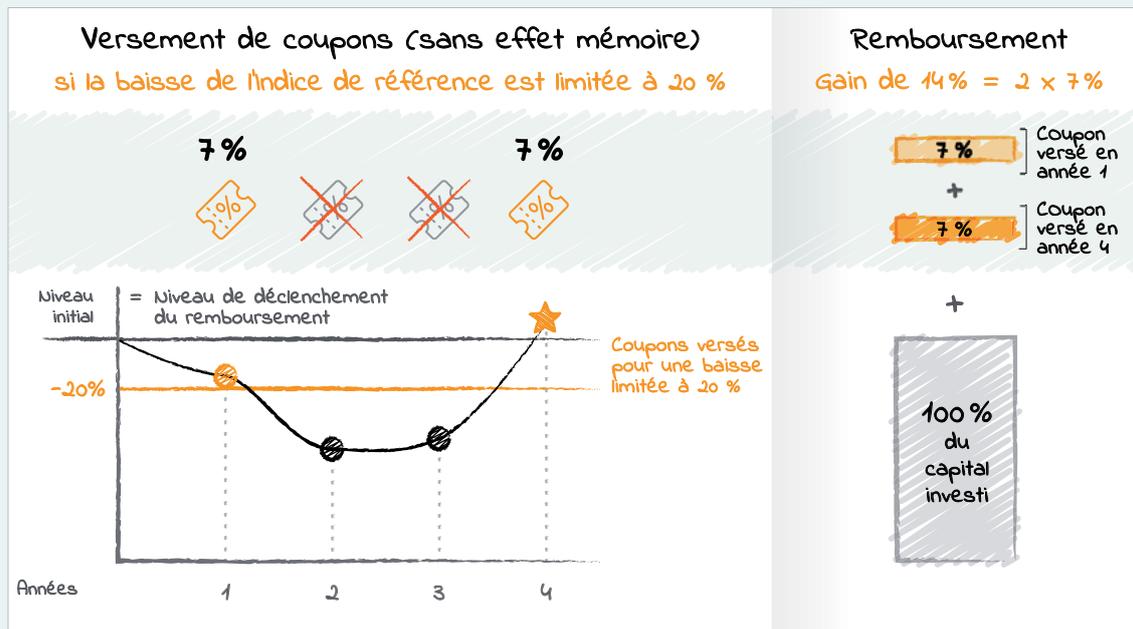
Coupons versés, sans remboursement du capital

Certains supports Gammes H prévoient des possibilités de verser des coupons si le remboursement automatique anticipé n'a pas eu lieu et si l'Indice de référence n'est pas en baisse de plus d'un certain niveau.

ILLUSTRATION

Un support Gammes H, d'une durée de 12 ans, verse un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle si le remboursement automatique anticipé n'a pas eu lieu et si son Indice de référence n'est pas en baisse de plus de 20 % par rapport à son niveau initial.

Dans le graphique ci-dessous, le niveau de l'Indice de référence est en baisse de moins de 20 % en année 1, un coupon de 7 % est versé. A l'issue des années 2 et 3, l'Indice de référence est en baisse de plus de 20 %, aucun coupon n'est versé pour ces 2 années et le support ne bénéficie pas d'un effet mémoire. À l'issue de l'année 4, l'Indice de référence repasse au-dessus de son niveau initial : la condition est remplie, le capital est remboursé et un coupon de 7 % est versé pour cette dernière année.



À NOTER

Certains supports Gammes H ne prévoient aucune possibilité de remboursement automatique anticipé.

Dans ce cas, la durée est fixée à l'avance et des coupons peuvent être versés, sous conditions, à des dates de constatation définies à l'avance.

Exemple : H Rendement 4 verse un coupon de 7 % à chaque date de constatation annuelle tant que son Indice de référence n'est pas en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial.

LE MÉCANISME AIRBAG

.....

Certains supports Gammes H peuvent être équipés d'un mécanisme "airbag". En cas d'accident de marché, suite à une évolution défavorable de l'Indice de référence, l'airbag permet de délivrer, sous conditions, une rémunération plancher à l'échéance.

.....

Explication : si l'Indice de référence est en baisse dès le départ et si, sur toute la durée du placement, il n'y a pas de remboursement automatique anticipé, alors le placement se dénoue à l'issue de sa durée de vie maximale, selon 2 cas de figure :

CAS 1

La protection du capital
est activée

L'airbag prévoit qu'une rémunération plancher est tout de même versée.

L'airbag est donc un mécanisme qui compense la perte d'opportunités par rapport à un placement sans risque, par exemple sur un fonds en euros.

CAS 2

La protection du capital
est désactivée

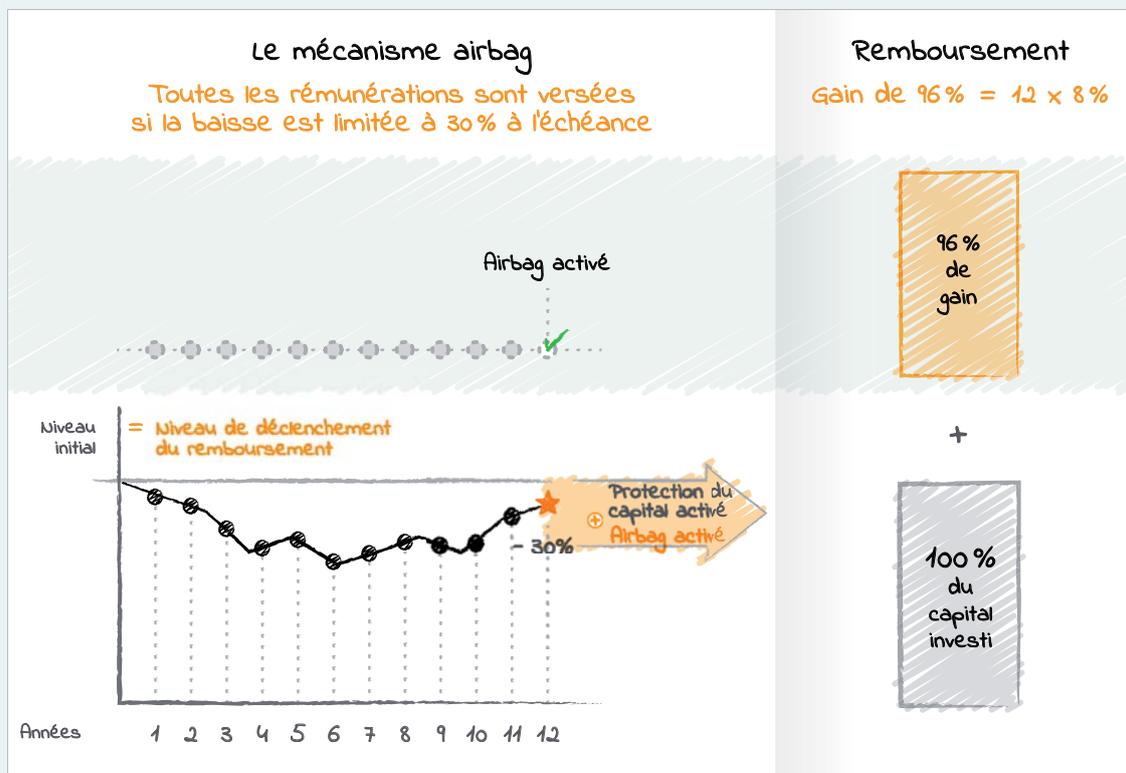
Si l'Indice de référence franchit la barrière de protection à l'échéance, la perte est égale à la totalité de la baisse, même si le support dispose d'un airbag qui est lui aussi désactivé. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

EXEMPLE

Le support H Absolu 4 vise une rémunération annuelle de 8 % si, à une date de constatation annuelle, le niveau de l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial.

Sa barrière de protection, à l'échéance d'une durée maximale de 12 ans, est fixée à 30 % de baisse de l'Indice de référence.

S'il n'y a jamais eu de remboursement par anticipation et si, à l'échéance des 12 ans, l'Indice de référence termine sur une baisse inférieure à 30 %, alors le mécanisme airbag permet la récupération du capital investi augmenté de l'intégralité du gain de 96 % (8 % x 12 ans).



Le mécanisme airbag présente un coût non négligeable : un support Gammes H qui n'est pas équipé d'un airbag présente un niveau de rémunération bien supérieur au même support équipé d'un airbag.

EFFET MÉMOIRE

.....

Lors d'un remboursement automatique anticipé, un support Gammes H bénéficie de sa rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées.

Cette caractéristique, qui consiste à garder en mémoire les rémunérations non versées, est un atout déterminant des Gammes H : il s'agit de l'effet mémoire.

.....

L'atout majeur des Gammes H

L'effet mémoire signifie qu'en cas de scénario favorable, la somme des rémunérations annuelles est versée en une seule fois. Les rémunérations qui n'ont pas été versées ont ainsi été mises en mémoire.

AVANTAGES

- Le niveau de déclenchement de l'Indice de référence (permettant le remboursement) est figé, alors que le gain potentiel augmente au fil des années grâce à l'effet mémoire (cumul des rémunérations annuelles).
- La comparaison des Gammes H avec les supports actions traditionnels, qui ne bénéficient pas d'un effet mémoire, est donc très favorable dans le cas d'un marché en creux, c'est-à-dire qui baisse les premières années puis qui remonte juste au-dessus du niveau de déclenchement.
- Dans l'exemple suivant, l'Indice de référence ne progresse que très faiblement à l'issue de la quatrième année, alors que le placement Gammes H délivre un gain final de 40 % (avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

INCONVÉNIENTS

- La rémunération potentielle est généralement plafonnée à un niveau prédéfini. Si elle est fixée à 10 % par an et si l'Indice de référence progresse de 15 % la première année, le gain sera limité à 10 % et le souscripteur ne bénéficiera donc pas de toute la hausse de l'Indice de référence.
- La durée exacte de l'investissement n'est pas connue à l'avance : elle peut varier de 1 à 12 ans.

ILLUSTRATION

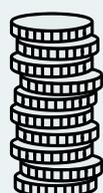
Un placement Gammes H prévoit la possibilité de remboursement automatique tous les ans avec une rémunération annuelle de 10 % si l'Indice de référence se situe au moins à son niveau initial.



Années 1 à 3

L'Indice de référence se situe au-dessous de son niveau initial à l'issue de chacune des 3 premières années :

- Il n'y a pas de remboursement anticipé. Aucune rémunération n'est versée.



Capital initial



Effet mémoire
des années 1 à 3



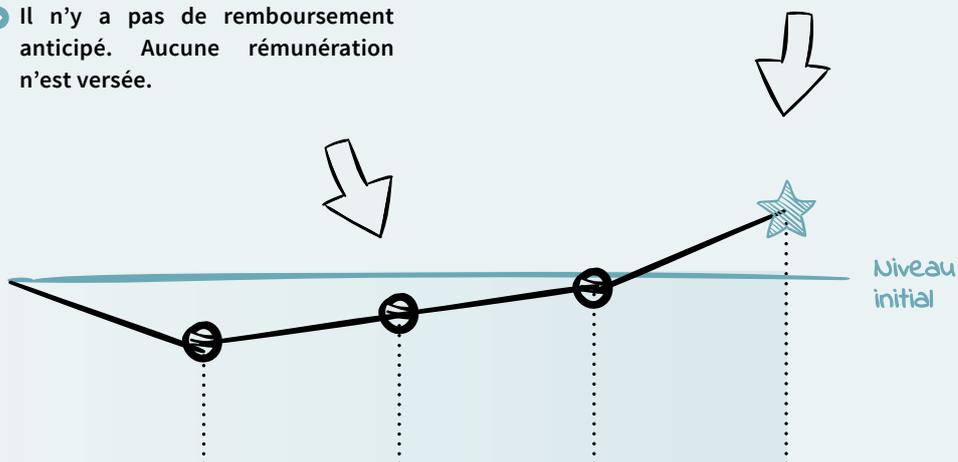
Année 4

Gain de 40 %

Année 4

L'Indice de référence repasse au-dessus de son niveau initial à l'issue de la quatrième année :

- Le remboursement intervient et la rémunération versée correspond à 4 années x 10 %, soit 40 %.



SIMULATIONS HISTORIQUES

Quelle aurait été la performance des Gammes H sur les derniers cycles boursiers comportant 2 crises majeures en 2000 (éclatement de la bulle Internet) et en 2008 (subprimes) ?

Il est possible de simuler, à partir des cours historiques de l'indice Euro Stoxx® 50 depuis 1990, le comportement des Gammes H en faisant varier le niveau de déclenchement et la barrière de protection.

ÉVOLUTION DE L'EURO STOXX® 50 DEPUIS 1990



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables.

Les éléments de la présente fiche explicative, relatifs aux données de marché, sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les exemples ci-dessous n'ont qu'une valeur indicative et informative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Historique depuis 1990 incluant plusieurs cycles boursiers

Les simulations sur les données historiques de marché permettent d'analyser le comportement de supports aux mêmes caractéristiques, émis chaque jour de la période considérée.

Elles permettent d'appréhender le devenir d'un même support sur une période incluant différents cycles de marché.

Les simulations suivantes permettent également de comparer différents supports Gammes H, sur la même période, en faisant varier leurs niveaux de déclenchement et de protection du capital.

Elles ont été réalisées à partir de 4.409 tests sur la base des cours de l'indice Euro Stoxx® 50 qui ont été relevés chaque jour du 1^{er} janvier 1990 au 23 novembre 2006.

Elles présentent les scénarios de remboursement avec soit un dénouement gagnant, soit le déclenchement de la barrière de protection à l'échéance avec préservation du capital (aucun gain), soit une perte à l'échéance.

À SAVOIR

Les cas de perte à l'échéance des simulations historiques se concentrent sur la période de souscription de décembre 1999 à juin 2001.

SIMULATION 1

Comparaison des barrières de protection

HYPOTHÈSES

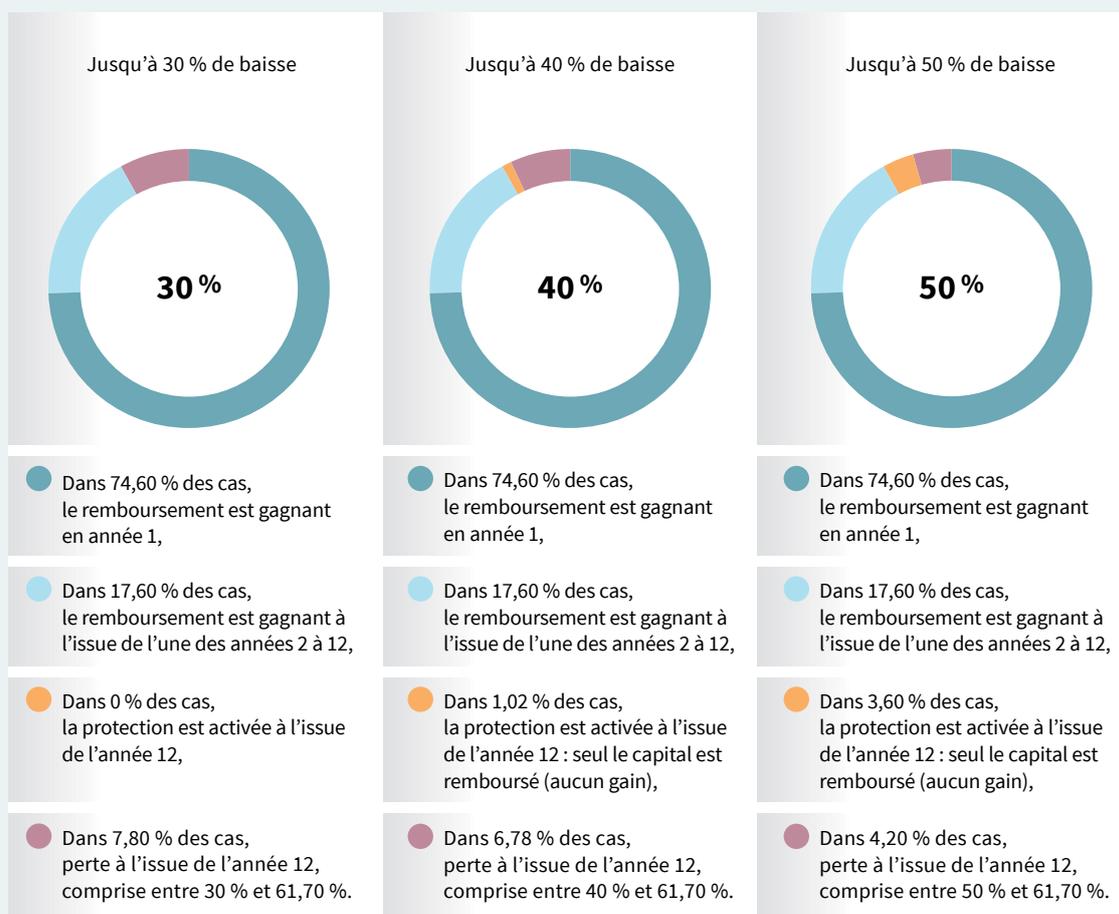
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50

DURÉE MAXIMALE 12 ans

PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %, 40 % ou 50 %

Possibilité annuelle de remboursement anticipé si l'Indice de référence est supérieur ou égal à son niveau initial

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTES PROTECTIONS À L'ÉCHÉANCE



CONCLUSIONS

Les cas de remboursement gagnant, avec une rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années, sont évidemment identiques (92,20 %).

La différence se situe lorsque le placement n'est toujours pas gagnant à son échéance des 12 ans. Dans ce cas défavorable, plus la barrière de protection est importante, moins le risque est élevé grâce à un plus grand nombre de cas de remboursement du capital à l'échéance.

Le surplus de protection a cependant un coût. Une barrière de protection à l'échéance de 30 % permet d'obtenir une rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % supérieure à une barrière de protection de 50 %.

En fonction de ses objectifs et de son profil de risque, le souscripteur choisit donc de privilégier soit la rémunération, soit la protection.

Le Mandat Gammes H permet au souscripteur de diversifier son portefeuille sur plusieurs supports plus ou moins dynamiques.

SIMULATION 2

Comparaison des niveaux de déclenchement

HYPOTHÈSES

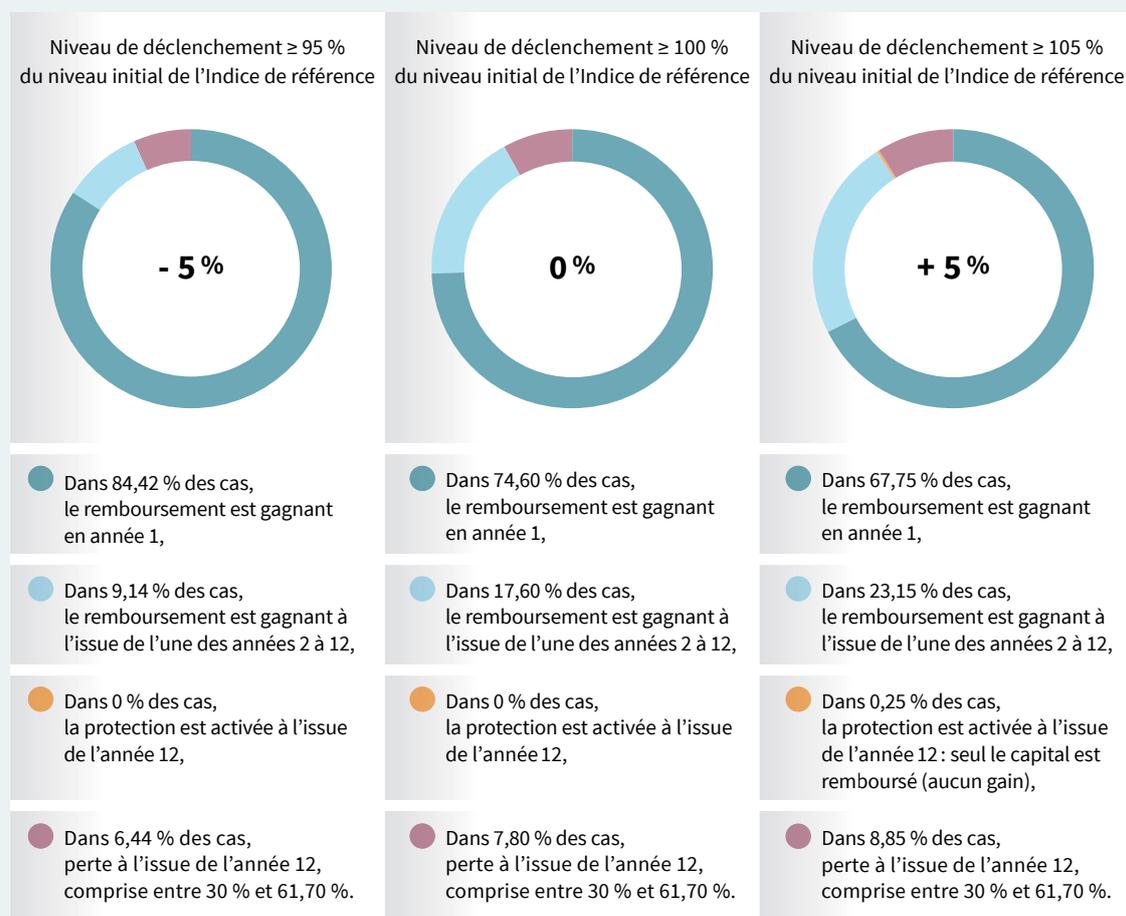
INDICE DE RÉFÉRENCE Euro Stoxx® 50

DURÉE MAXIMALE 12 ans

PROTECTION À L'ÉCHÉANCE 30 %

Possibilité annuelle de remboursement anticipé

SIMULATIONS AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX DE DÉCLENCHEMENT



CONCLUSIONS

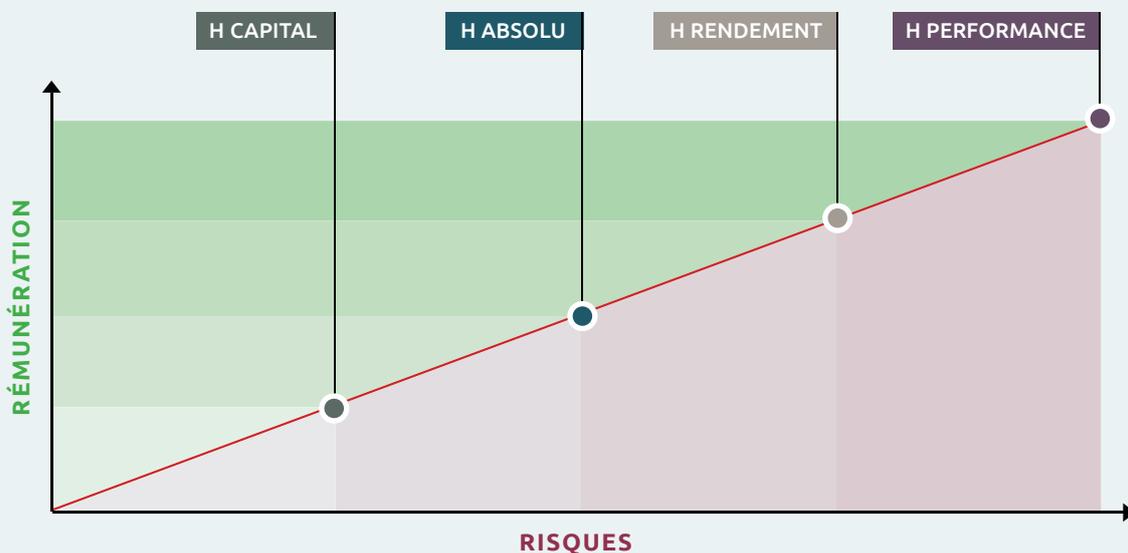
À la hausse comme à la baisse, la variation de 5 % du niveau de déclenchement du remboursement a historiquement eu des conséquences relativement limitées sur un horizon de 12 ans.

La hausse du niveau de déclenchement de 0 % à + 5 % abaisse légèrement le nombre de cas de remboursements avec gain (90,90 % contre 92,20 %) et n'entraîne pas une forte augmentation du nombre de cas de perte à l'échéance (8,85 % contre 7,80 %). Ce risque supplémentaire se traduit cependant par une augmentation de la rémunération annuelle de 2 à 3 %.

La baisse du niveau de déclenchement de 0 % à - 5 % augmente sensiblement le nombre de cas de remboursements à la fin de la première année (84,42 % contre 74,60 %). Le nombre de cas de perte à l'échéance est légèrement plus faible (6,44 % contre 7,80 %). Cet avantage présente cependant un coût qui se traduit par une baisse de la rémunération annuelle de 2 à 3 %.

PROFIL DE RÉMUNÉRATION / RISQUES

Il n'y a pas de rémunération substantielle sans risques. Les 4 différentes Gammes H permettent d'ajuster l'objectif de rémunération en fonction du niveau d'acceptation des risques. Plus la barrière de protection du capital à l'échéance est importante, moins la rémunération est élevée.



	BARRIÈRE DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE	OBJECTIF DE RÉMUNÉRATION ANNUELLE
H PERFORMANCE	minimum 20 %	10 % et plus
H RENDEMENT	entre 30 % et 40 %	entre 7 % et 10 %
H ABSOLU	entre 30 % et 60 %	entre 4 % et 8 %
H CAPITAL	entre 90 % et 100 % du capital garanti	selon les conditions de marché

Afin d'offrir à tout moment deux profils de rémunération / risque, deux offres Gammes H sont toujours simultanément en cours. La période de souscription de chacune des offres est limitée à deux mois.

Le niveau de rémunération correspondant à chacune des 4 Gammes H est indiqué avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie.

4 DIFFÉRENTES GAMMES H

H PERFORMANCE



RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération très important.
- Barrière de protection limitée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est de 20 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H RENDEMENT



RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération important.
- Barrière de protection modérée : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est compris entre 30 % et 40 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H ABSOLU



RÉMUNÉRATION



RISQUES



- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération modéré.
- Barrière de protection importante : protection du capital à l'échéance jusqu'au franchissement du seuil. Ce seuil est compris entre 30 % et 60 % minimum de baisse de l'Indice de référence.
- En contrepartie, risque de perte en capital à l'échéance, à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence, en cas de franchissement de la barrière de protection.

H CAPITAL



RÉMUNÉRATION



RISQUES



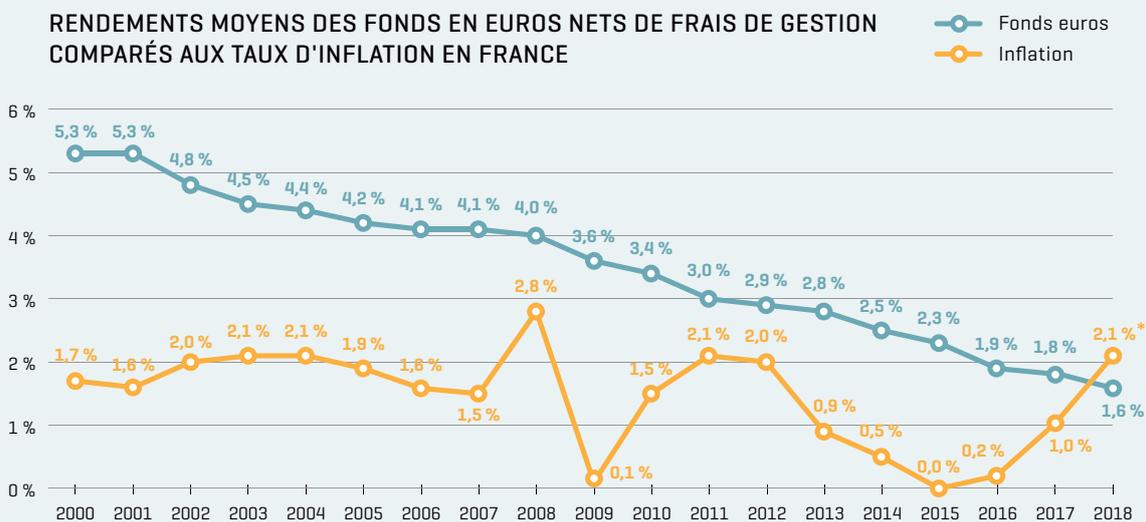
- Possibilités de remboursement avec un niveau de rémunération limité ou avec une participation à la hausse de l'Indice de référence.
- Garantie à l'échéance de 90 % à 100 % du capital souscrit.
- En contrepartie, aucune garantie totale ou partielle du capital en cours de vie (garantie accordée seulement à l'échéance).

Chaque protection ou garantie totale ou partielle du capital est indiquée hors frais liés au contrat d'assurance-vie qui restent en tout état de cause à la charge du souscripteur.

EN COMPLÉMENT DES FONDS EN EUROS

Les fonds en euros sont une particularité française au sein des contrats d'assurance-vie. Ils offrent à la fois un rendement annuel, une garantie permanente du capital investi (hors défaut de l'Assureur) et une liquidité totale (sauf cas exceptionnel). Les rendements annuels s'appuient principalement sur les taux d'intérêt à long terme. Les meilleurs se situent autour de 2 % en 2018. Ils sont en grande partie absorbés par l'inflation.

RENDEMENTS MOYENS DES FONDS EN EUROS NETS DE FRAIS DE GESTION
COMPARÉS AUX TAUX D'INFLATION EN FRANCE



* Prévisions Banque de France, septembre 2018.

Sources : FFA, INSEE

Certains placements à capital garanti permettent de disposer, dans des conditions normales, de l'intégralité de son argent à tout moment (Livret A, fonds en euros des contrats d'assurance-vie) ou uniquement à une date fixée à l'avance (comptes à terme).

Dans un contexte de taux d'intérêt bas, il est actuellement difficile de concevoir des placements garantis en capital à l'échéance qui bénéficient toutefois de rémunérations significatives. Il faut donc nécessairement accepter une part de risque pour bénéficier de rémunérations attractives.

Compte tenu du niveau des taux, les Autorités enjoignent aux assureurs de constituer des réserves et de baisser le rendement des fonds en euros (loi Sapin II).

Les assureurs cherchent des solutions pour dynamiser la performance de leurs fonds en euros garantis en capital, sans toutefois prendre beaucoup de risques.

Certains de ces fonds en euros se positionnent, pour une partie plus ou moins importante, sur de l'immobilier d'entreprise, des actions ou des solutions de placement comme les Gammes H.

Les particuliers peuvent suivre cette même logique pour la gestion de leur portefeuille, à savoir chercher à améliorer la rémunération de leur épargne avec des risques clairement identifiés.

ILLUSTRATION

Contrat d'assurance-vie souscrit à :

80 % sur le fonds en euros et 20 % sur un support Gammes H

Fonds en euros

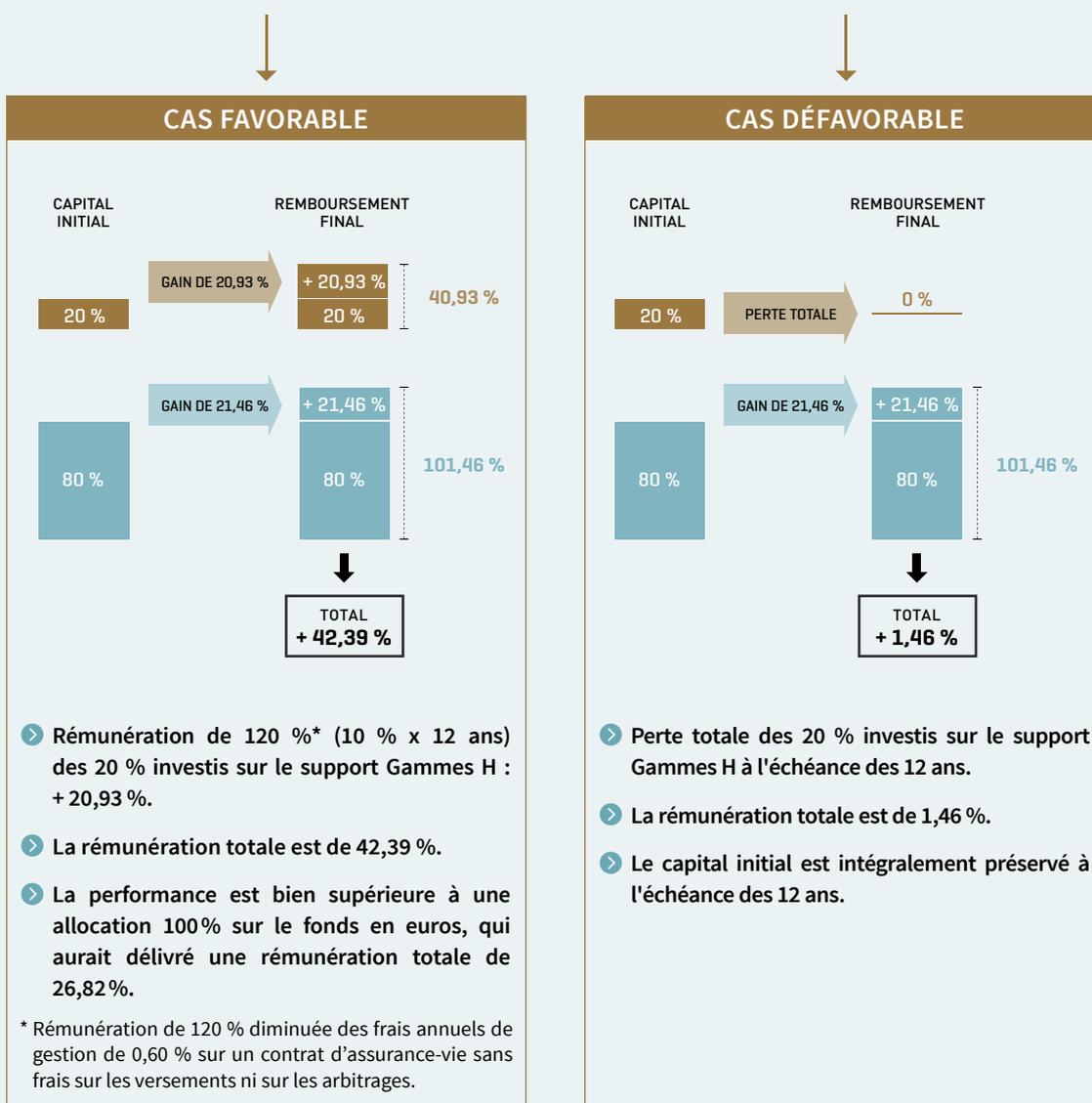
Hypothèse d'un rendement moyen de 2% par an

Support Gammes H

Objectif de rémunération de 10 % par an

Les 80 % investis sur le fonds en euros reconstituent l'intégralité du capital à l'échéance des 12 ans.

REMBOURSEMENT DU SUPPORT GAMMES H (À L'ÉCHÉANCE DES 12 ANS)



Ces données sont fournies à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle. Ces calculs s'entendent avant prélèvements sociaux et fiscalité. Les remboursements sont conditionnés à l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou de l'Assureur.

Un outil pour dynamiser son épargne

Les Gammes H ne sont pas une alternative aux fonds en euros : ni le capital, ni la rémunération ne sont garantis.

Elles sont plutôt un bon complément en vue d'améliorer la performance globale du portefeuille.

En cours de vie des supports Gammes H, la liquidité du contrat d'assurance-vie réside principalement sur les fonds en euros qui peuvent être facilement et rapidement mobilisés en cas de nécessité.

	FONDS EN EUROS	GAMMES H
GARANTIE DU CAPITAL	Oui, à tout moment (hors défaut de l'Assureur)	Risque de perte en capital en cas de revente en cours de vie ou en cas de franchissement de la barrière de protection à l'échéance
LIQUIDITÉ	Oui, liquidité quotidienne (sauf cas exceptionnel)	Oui, liquidité quotidienne selon une valorisation à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché
GAIN	Rendement autour de 2 % par an (pour les meilleurs fonds en euros)	Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais

COMPARATIF AVEC LES ACTIONS

Les actions sont généralement présentées comme les placements les plus rentables sur le très long terme avec, en ligne de mire, une hausse des marchés.

La faible rémunération des placements sans risque, comme les livrets réglementés (Livret A, Livret de Développement Durable, Plan d'Épargne Logement) et les fonds en euros des contrats d'assurance-vie, incite à rechercher une meilleure rémunération pour son épargne financière, en fonction de la part de risque acceptée par le souscripteur.



Deux grandes catégories d'épargne traditionnelle :

1

LES ACTIONS

Les actions n'offrent aucune protection du capital et le souscripteur subit pleinement la baisse, au risque de vendre au pire moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique, en particulier lorsqu'il ne supporte plus le niveau de baisse.

Les détenteurs d'actions d'avant la crise de 1929 ont dû patienter jusqu'au milieu des années 1950 pour retrouver leurs cours.

Suite à l'éclatement de la bulle Internet en 2000, beaucoup de sociétés n'ont toujours pas retrouvé leurs cours d'avant-crise.

2

LES PRODUITS DE TAUX

(obligations et fonds monétaires)

Les niveaux de taux actuels, proches de zéro, limitent le potentiel de gain sur les produits de taux et pourraient même engendrer des pertes en cas de remontée des taux.

Lorsque les taux montent, la valeur des obligations baisse : en période de hausse des taux d'intérêt, un portefeuille constitué essentiellement d'obligations subit donc une baisse de valorisation.

Tableau comparatif avec les actions

Un investisseur rationnel décide de se positionner sur les marchés actions lorsqu'il a une vision haussière des marchés à court, moyen ou long terme.

	ACTIONS	GAMMES H
GAIN	Possibilité de gain non plafonné	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rémunération annuelle généralement plafonnée mais attractive et possible sans hausse de l'Indice de référence ➤ Objectif de 8 % par an de moyenne de rémunération nette de tous frais
GESTION	Gestion active : - Disposer de la connaissance et du temps nécessaire au suivi des marchés financiers - Acheter et vendre au bon moment	Gestion passive : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Remboursement automatique à l'une des dates de constatation ou à l'échéance ➤ Aucune contrainte de suivre activement les marchés financiers
PROTECTION	Aucune protection	À l'échéance, protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence
DURÉE DE DÉTENTION	- Pas de limite de durée de détention - En cas de baisse, le souscripteur peut tenir sa position dans l'attente d'une remontée des cours, tout en encaissant les dividendes sur toute la durée	Durée maximale de 12 ans fixée dès le départ : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectif de remboursement anticipé à l'une des dates de constatation ➤ Sinon possibilité de récupérer son capital à l'échéance grâce à une protection sous conditions (hors frais liés au contrat d'assurance-vie) ➤ Sinon perte à l'échéance en cas de franchissement de la barrière de protection
DIVIDENDES	Oui	Non, les dividendes des sociétés composant l'Indice de référence sont réinjectés dans l'élaboration du moteur de performance du placement

À NOTER

Les supports Gammes H intègrent toujours une protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Les performances passées des Gammes H ont donc été délivrées malgré le coût de cette protection, ce coût étant déjà intégré dans la formule de remboursement.

COMPARATIF DES ACTIONS AVEC LES GAMMES H

Si les conditions sont réunies, les Gammes H délivrent une rémunération en fonction d'une formule de remboursement dépendante de l'évolution de son Indice de référence de grandes capitalisations européennes.

Elles ont un profil de risque et de gain différent des actions :

- Elles peuvent d'une part permettre de réaliser des gains significatifs alors même que l'Indice de référence n'aurait que peu ou pas progressé.
- Elles offrent d'autre part, seulement à l'échéance, une protection du capital jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence. Suite à une chute brutale des marchés, une remontée à l'échéance au-dessus de la barrière de protection suffit en effet à ce que le capital soit au moins préservé. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Les Gammes H constituent ainsi une classe d'actifs à part entière qui permet à la fois de réaliser un gain sans dépendre d'une hausse significative des marchés, d'avoir des possibilités de remboursement automatique à des dates fixées à l'avance (sans se soucier de la revente) et d'avoir une protection à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

EN CONTREPARTIE

- Le gain est plafonné à la rémunération annuelle, le souscripteur ne participant généralement pas à la totalité de la hausse de l'Indice de référence si elle est supérieure à la rémunération annuelle fixée à l'avance.
- Contrairement aux actions, le souscripteur n'a pas la possibilité de conserver sa position au-delà de l'échéance en espérant une remontée des cours.
- Si la barrière de protection est franchie à l'échéance, le souscripteur subit la totalité de la baisse de l'Indice de référence, comme s'il avait investi sur un support actions (hors dividendes). Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

À SAVOIR

Pour un placement traditionnel en actions, la gestion doit être active et le choix des périodes d'investissements et de désinvestissements est essentiel pour éviter :

- d'acheter avant un retournement suite à une forte hausse ;
- de vendre avant une remontée suite à une forte baisse.

COMPARATIF AVEC LES ETF

Les ETF (Exchange Traded Fund) ou Trackers sont des instruments financiers (proposés comme supports d'unités de compte dans les contrats d'assurance-vie) qui permettent de répliquer l'évolution d'indices actions, obligataires ou encore de matières premières, sans avoir à investir séparément sur l'ensemble des composantes des indices.

Caractéristiques principales des ETF

LES POINTS FORTS

- frais de gestion moindres (gestion passive) ;
- performances généralement meilleures que la moyenne des performances des gestions actives ;
- accès simplifié à l'ensemble des marchés mondiaux.

LES POINTS FAIBLES

- performances généralement moins bonnes que les meilleures gestions actives ;
- risque de liquidité réduite pour certains ETF portant sur des indices sectoriels ou de matières premières ;
- risque d'écarts entre les ETF et leurs indices de référence, en fonction des frais de gestion, de la liquidité et de la réplification ;
- risque de change pour les ETF en devises étrangères.

3 différences majeures avec les Gammes H sur un même Indice de référence :

- L'ETF n'offre aucune protection du capital à l'échéance ;
- Les supports Gammes H visent généralement un objectif connu de rémunération annuelle, fixé à l'avance et sans les soucis de gestion ;
- Les Gammes H offrent des possibilités de rémunérations annuelles attractives sans hausse, sinon modérée, de l'Indice de référence, contrairement aux ETF qui exigent une vision clairement haussière des marchés.

Les ETF ne bénéficient effectivement pas de l'effet mémoire des Gammes H. Dans le cas d'un Indice de référence qui baisse puis qui remonte au bout de quelques années, l'ETF revient seulement à son niveau de départ avec une performance quasi nulle (hors dividendes), alors que le placement Gammes H est remboursé automatiquement avec un gain correspondant à la rémunération prévue sur toute la période depuis l'origine (par exemple si la rémunération annuelle est de 10 % et si le remboursement intervient en troisième année, le gain est égal à 30 % = 3 x 10 %).

COMPARATIF AVEC LA DÉFISCALISATION

.....
Afin de réduire l'Impôt sur le Revenu, diverses solutions de défiscalisation sont largement proposées, avec leurs risques et leurs contraintes respectives (dont leur durée de blocage).
.....



La défiscalisation doit toujours être analysée comme un investissement

Le taux de réduction d'Impôt sur le Revenu préside malheureusement trop souvent au choix d'investissement, sans suffisamment prendre le temps d'envisager les perspectives de performance propre à l'investissement, en dehors de tout avantage fiscal.

Par expérience et avec du recul, rares sont les offres de défiscalisation de l'Impôt sur le Revenu qui délivrent, en incluant leurs avantages fiscaux, une rémunération de 8 % par an nets de tous frais (avant prélèvements sociaux et fiscalité).

Une telle perspective de rentabilité est pourtant nécessaire pour décider de s'éloigner des solutions d'épargne traditionnelles, surtout en considérant le risque élevé de perte en capital, ainsi que la contrepartie de durée minimale de blocage pour bénéficier des avantages fiscaux.

COMPARATIF DE LA DÉFISCALISATION AVEC LES GAMMES H

En comparaison avec la défiscalisation, les Gammes H sont des solutions d'épargne visant une rémunération moyenne nette de tous frais de 8 % par an, bénéficiant en outre d'une protection du capital sous conditions.

Ces solutions, en contrepartie d'un risque de perte en capital (tout comme la défiscalisation), présentent les caractéristiques principales suivantes :

- une rémunération annuelle fixée à l'avance dès lors que le remboursement automatique intervient, la performance étant fonction de l'évolution d'un Indice de référence de grandes capitalisations européennes ;
- une possibilité de revendre à tout moment (liquidité quotidienne en fonction des conditions de marché) et généralement plusieurs possibilités de remboursement automatique à dates fixées à l'avance dès lors que l'Indice de référence est stable ou quasi stable ;
- une protection du capital à l'échéance de la durée maximale jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (minimum 20 %).

Contrairement à un investissement traditionnel pour lequel le seul scénario de hausse est attendu, la hausse du marché n'est pas forcément nécessaire aux Gammes H, qui permettent de réaliser un gain en cas de scénario en dents de scie, de légère hausse ou de légère baisse, ou de configuration en "U".

Ces solutions présentent un risque de perte en capital en cas de revente avant l'échéance (si la valorisation est négative) ou si les marchés baissent sur une longue période de 12 ans et finissent par franchir la barrière de protection à l'échéance.

“

*Rares sont les offres de défiscalisation
qui délivrent, en incluant leurs avantages fiscaux,
une rémunération de 8 % par an nets de tous frais.*

”

AVERTISSEMENTS

Avant tout placement sur un support Gammes H (ci-après les "Supports"), le souscripteur est invité à vérifier le caractère adapté du placement ou son adéquation à ses exigences et à ses besoins.

Il est également invité à lire attentivement la section "Facteurs de risque" du Prospectus de chacun des Supports.

Risque de perte en capital

Les Supports présentent généralement un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

La valeur de remboursement des Supports peut donc, le cas échéant, être inférieure au montant du placement initial.

Dans le pire des scénarios, le souscripteur peut perdre jusqu'à la totalité de son placement.

Risque de crédit

En acquérant les Supports, le souscripteur prend un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule de remboursement, à savoir que l'insolvabilité de l'Émetteur et du Garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Risque de marché

Les Supports peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de valorisation (en raison notamment de l'évolution du prix des instruments sous-jacents, de la volatilité et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant souscrit.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité des Supports, voire même rendre les Supports totalement illiquides, ce qui peut rendre impossible la revente des Supports et entraîner la perte totale ou partielle du montant souscrit.

Performances sur la base de performances brutes

Les rémunérations éventuelles peuvent être réduites par l'effet de frais de contrat, impôts ou autres charges supportées par le souscripteur et relatives aux Supports.

Les Supports font l'objet de Conditions Définitives d'Émission, se rattachant à leur Prospectus.

Il est recommandé au souscripteur de se reporter aux Conditions Définitives d'Émission avant tout placement sur les Supports.

Avertissement concernant la souscription dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie

Les Supports sont proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie. Au-delà des caractéristiques des Supports, il faut toujours prendre en compte les spécificités du contrat d'assurance-vie dans le cadre duquel les Supports sont proposés.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

La valeur des Supports pris en compte pour la conversion en nombre d'unités de compte est la valeur d'émission des Supports. En cas de dénouement du contrat par décès de l'assuré, ou de sortie du support (rachat ou arbitrage) avant l'échéance, la valorisation dépendra des paramètres du marché. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) à celle résultant de l'application à l'échéance de la formule prévue, et pourrait occasionner une perte en capital non mesurable a priori. Pour plus de précisions, il faut se reporter aux documents contractuels du contrat d'assurance-vie.

Données de marché

Les éléments relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Événements extraordinaires affectant les sous-jacents (ajustement ou substitution - remboursement anticipé des Supports)

Afin de prendre en compte les conséquences sur les Supports de certains événements extraordinaires pouvant affecter les instruments sous-jacents des Supports, la documentation relative aux Supports prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé des Supports. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur les Supports.

Caractère promotionnel de cette brochure

La présente brochure est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

RISQUE DE REVENTE ANTICIPÉE

Les supports Gammes H n'ont pas vocation à être revendus en cours de vie.

En cas de nécessité, la revente peut néanmoins être réalisée mais aux conditions de marchés pouvant entraîner une perte en capital si la valorisation est négative.

Revente en cours de vie

Les supports Gammes H fixent dès le départ des dates de constatation permettant, le cas échéant, un remboursement anticipé augmenté d'une rémunération annuelle.

En cas de besoin imprévu, le souscripteur peut néanmoins décider de revendre un support Gammes H avant les dates prévues à l'avance : il s'expose alors à un risque de perte en capital si la valorisation est négative.

En cas de cession volontaire, la valorisation du support dépend en effet des conditions de marché. Elle pourra être sensiblement inférieure au capital initialement investi.

Si la revente est toujours possible (liquidité quotidienne), elle se réalise donc sur la base de la valorisation quotidienne du support qui peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution du niveau de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

À retenir : les coûts de conception et de distribution des Gammes H se répercutent également sur leur valorisation car ils sont intégralement amortis sur les premiers mois.

En cas de baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale, la baisse de valorisation d'un support Gammes H peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité et des taux.

Cession en cas de décès

En cas de décès du souscripteur, l'Assureur cède l'ensemble du portefeuille du contrat d'assurance-vie afin de verser les fonds destinés aux bénéficiaires. Les supports Gammes H sont alors vendus automatiquement, avec un risque de perte en capital si leur valorisation est négative.

Il existe toujours une possibilité pour un bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie de demander à l'Assureur de transférer des supports en unités de compte (dont les supports Gammes H) sur son compte-titres, évitant ainsi de les céder avec une perte en capital si la valorisation est négative.

Le cas échéant et lors de la notification du décès, le bénéficiaire doit impérativement joindre à l'Assureur la demande de transfert signée de sa main. Cette option de transfert est généralement payante (par exemple 1 % du montant transféré).

RISQUE DE PERTE À L'ÉCHÉANCE

Contrairement aux supports actions, les Gammes H ont la particularité d'offrir une protection du capital à l'échéance jusqu'à un certain niveau de baisse de leur Indice de référence. Le pourcentage de baisse jusqu'au seuil de protection est défini à l'avance par rapport au niveau initial de l'Indice de référence : il s'évalue uniquement à l'échéance.



Fonctionnement de la barrière de protection

Si l'Indice de référence enregistre un niveau de 1.000 points à la date de constatation initiale et si la barrière de protection est fixée à 40 % de baisse, alors le capital sera remboursé à l'échéance si l'Indice de référence est au moins égal à 600 points.

En contrepartie d'une telle protection à l'échéance et de la perspective d'une rémunération attractive en cas de remboursement gagnant, la protection est tout simplement annulée si la barrière est franchie à l'échéance.

Le souscripteur supporte ainsi un risque de franchissement de la barrière de protection à l'échéance.

La réalisation du risque se traduit par une perte équivalente à la baisse de l'Indice de référence par rapport à son niveau initial. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

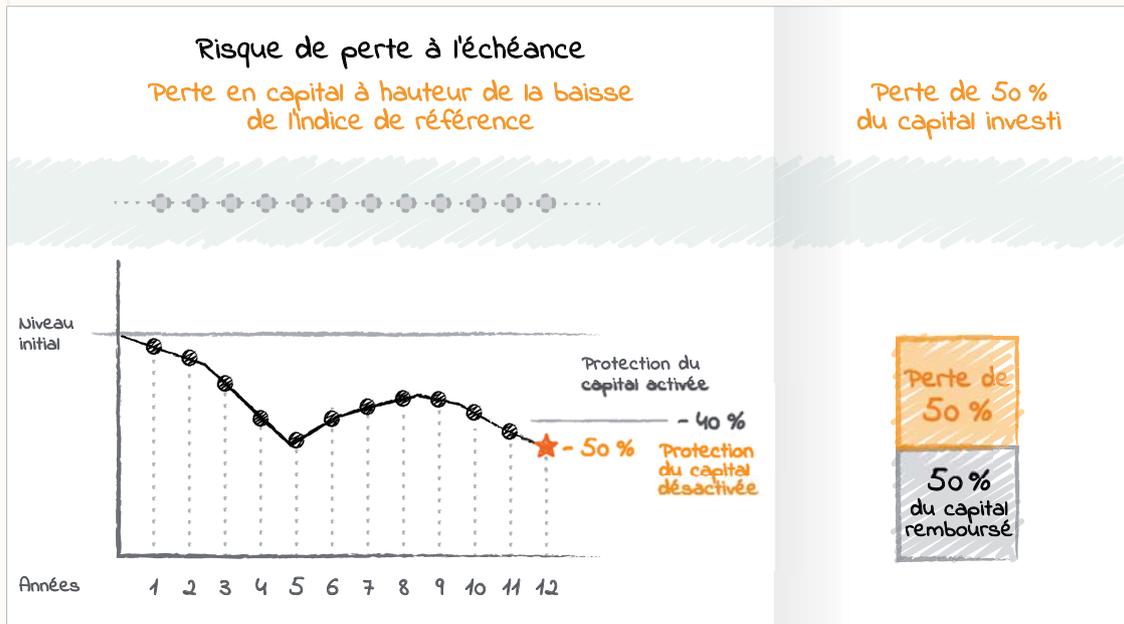
À NOTER

Pour subir une perte à l'échéance, il faut que les deux conditions suivantes soient réunies :

- il n'y a pas eu de remboursement anticipé automatique ;
- arrivé à l'échéance, l'Indice de référence a baissé de façon significative pour franchir à la baisse la barrière de protection. La protection ne joue donc plus son rôle et la perte est égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

ILLUSTRATION

Avec une barrière de protection jusqu'à 40 % de baisse, si l'Indice de référence a perdu, à l'échéance des 12 ans, 50 % de sa valeur par rapport à son niveau initial, alors qu'il n'y a pas eu de remboursement anticipé, la perte sera de 50 %, comme si le souscripteur avait investi directement sur l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur, par exemple 7,20 % (0,60 % x 12 ans).



À NOTER

Une barrière de protection en cas de baisse de l'Indice de référence de 40 % ne signifie pas que le risque de perte en capital est limité à 40 % du montant du capital investi.

La barrière de protection est une zone de protection active seulement à l'échéance (à l'issue de la durée maximale de 12 ans), au sein de laquelle le capital est préservé (hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

RISQUE DE DÉFAUT DE PAIEMENT

Les Gammes H sont des solutions de placement proposées comme supports en unités de compte au sein d'un contrat d'assurance-vie, négociées auprès d'établissements bancaires qui les font généralement émettre par des entités affiliées ad hoc, dénommées Émetteurs.

Le souscripteur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, ainsi que le risque de défaut de l'Assureur du contrat d'assurance-vie.



Recherche d'établissements financiers solides

Chaque mois, Hedios définit un nouveau support Gammes H en déterminant ses caractéristiques, puis lance un appel d'offres auprès des banques émettrices afin d'obtenir les meilleures conditions de rémunération et de protection.

Une fois l'Émetteur choisi par Hedios, le support Gammes H est proposé au souscripteur.

Le Garant de la formule de remboursement (la banque généralement maison-mère de l'Émetteur) s'engage à garantir sur ses fonds propres les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ.

L'Assureur engage également ses fonds propres pour garantir le nombre d'unités de compte du support Gammes H au sein de son contrat d'assurance-vie.

Ainsi, le souscripteur porte le risque de signature de l'Émetteur et du Garant de la formule de remboursement ou également de l'Assureur (dans le cadre du contrat d'assurance-vie) : risque de faillite, de défaut de paiement ou de dégradation de la qualité du crédit impactant le prix de marché de remboursement du support.

À NOTER

Hedios n'est jamais le dépositaire des fonds de ses clients, qui sont toujours entre les mains des établissements bancaires et de l'Assureur.

MANDAT GAMMES H

UNE INNOVATION UNIQUE

Précurseur sur cette classe d'actifs,
Hedios invente le premier mandat
de placements structurés

- Concepteur des Gammes H, Hedios met gratuitement à la disposition du souscripteur un accompagnement individualisé pour le positionner régulièrement et progressivement sur cette classe d'actifs.

Il s'agit, pour le souscripteur, d'une solution clé en main en vue de définir sa propre stratégie Gammes H et de déléguer à Hedios la constitution d'un portefeuille diversifié et robuste en lissant ses points d'entrée sur le marché.

- Pour définir le profil de risque du souscripteur, son rythme d'investissement et le montant unitaire de ses souscriptions, Hedios délivre un accompagnement individualisé lors de la mise en place du Mandat Gammes H.

- Hedios assure ensuite l'exécution du calendrier d'investissement et contrôle le bon déroulement des opérations, notamment la prise de connaissance et la bonne compréhension de chaque nouveau support par le souscripteur.

Grâce à cet accompagnement des conseillers Hedios, le souscripteur n'a pas besoin de gérer activement ses placements Gammes H.

Fonctionnement

- Une nouvelle offre Gammes H est conçue chaque mois, en vue de se constituer un portefeuille équilibré, tout en diversifiant les émetteurs.

En fonction des conditions de marché, certaines formules de remboursement sont alors privilégiées.

- Lorsqu'il est en phase de constitution de son portefeuille Gammes H ou de réinvestissements suite à des remboursements, le souscripteur reçoit une proposition de souscription à chaque nouveau support.

Il peut décider de valider la proposition, tout en restant toujours libre de la refuser dans l'attente de la proposition suivante.

Lorsque la proposition est validée, Hedios réalise l'opération selon le montant unitaire de souscription défini à l'avance.

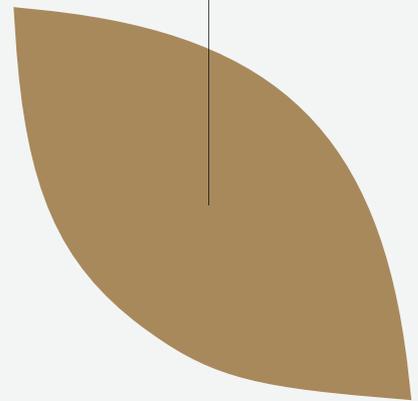
- Le Mandat Gammes H permet ainsi la constitution d'un portefeuille Gammes H, puis assure constamment le suivi de la gestion administrative des remboursements et des réinvestissements.



UNE SOLUTION SIMPLE ET GRATUITE

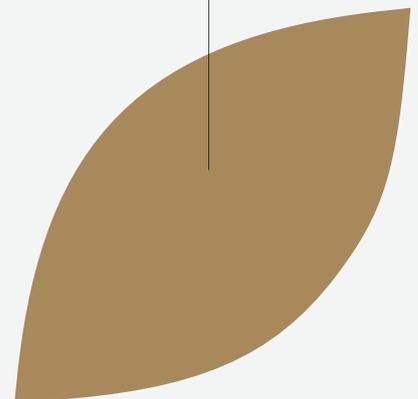
L'ACCESSIBILITÉ ET LE SERVICE

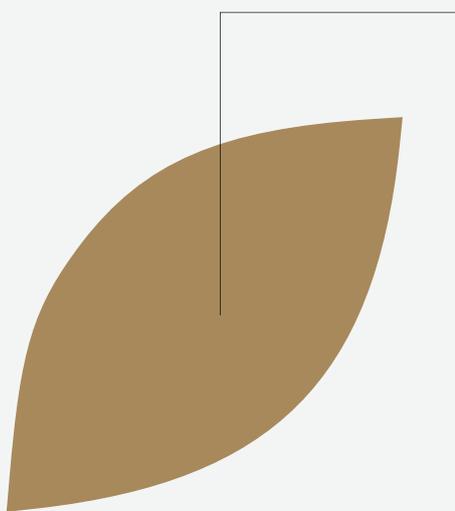
- Le Mandat Gammes H est gratuit
- Accessible 100 % en ligne
- Aucune commission de surperformance



L'ACCOMPAGNEMENT

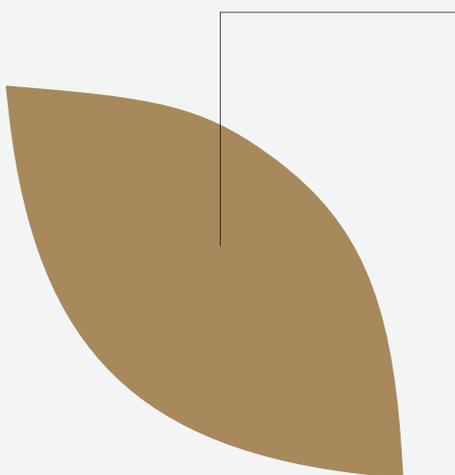
- Détermination avec le souscripteur de son montant global à investir et de son rythme d'investissement
- Exécution de son calendrier d'investissement
- Suivi de ses remboursements et réinvestissements





LA SIMPLICITÉ

- › Analyse des disponibilités
- › Proposition mensuelle d'investissement
- › Validation électronique par le souscripteur
- › Réalisation de l'opération



LA SOUPLESSE

- › Le Mandat Gammes H est modifiable
- › Il peut être désactivé à tout moment
- › Le souscripteur garde la maîtrise sur chaque opération

PRINCIPE AUTOCALL*

Le remboursement anticipé automatique est activé et le support s'arrête lorsque le niveau de déclenchement est atteint à l'une des dates de constatation.

Hypothèses

Indice de référence : Euro Stoxx® 50

Rémunération annuelle : 10 %

Niveau de déclenchement ≥ 0 %

Barrière de protection : 30 %

Durée maximale : 12 ans

Niveau initial
de l'indice de
référence

départ



On observe le niveau initial
de l'Indice de référence,
à une date de départ fixée à l'avance

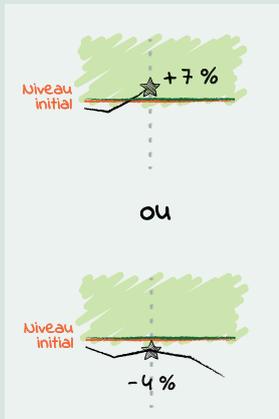
Évolution de l'indice de référence



* Terme générique désignant un support Gammes H remboursable automatiquement

Années 1 à 11 : remboursement anticipé

De l'année 1 à l'année 11, on observe, à chaque date de constatation, le niveau de l'Indice de référence :



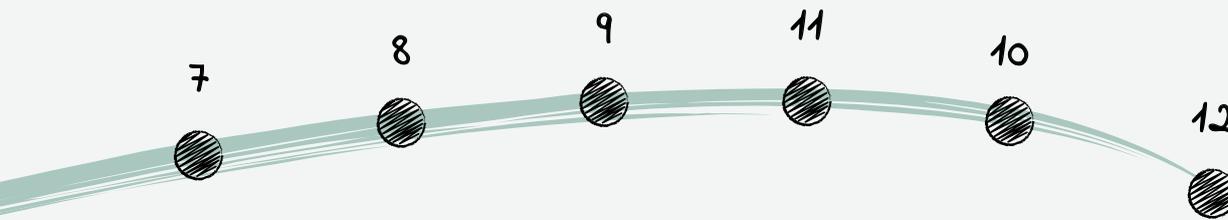
La condition est remplie :

- Le support s'arrête
- Le capital initial est remboursé avec gain (nombre d'années x 10 %)

ou

La condition n'est pas remplie :

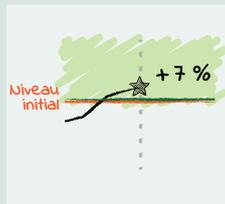
- Le support continue
- On attend la prochaine date de constatation



Année 12 : remboursement à l'échéance

À l'issue de l'année 12, le support s'arrête.
On observe le niveau de l'Indice de référence :

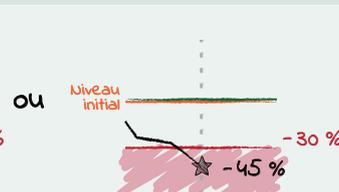
L'Indice termine à +7 %



L'Indice termine à -15 %



L'Indice termine à -45 %



La condition est remplie : le capital initial est remboursé avec un gain de 12 années x 10 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)

Le capital est protégé : le capital initial est remboursé sans gain (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)

Le souscripteur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'Indice de référence, soit de 45 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie)

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

La plupart des solutions de placement Gammes H offrent des possibilités de remboursement automatique du capital avec un gain, de façon anticipée et sans attendre la fin de leur durée de vie maximale de 12 ans.

Les conditions de remboursement sont fixées à l'avance

Les remboursements anticipés automatiques dépendent exclusivement de l'évolution de l'Indice de référence (progression, stagnation ou baisse) aux dates prévues à l'avance et par rapport à son niveau d'origine.

Certains supports peuvent proposer plusieurs fenêtres de sortie au cours d'une même année pour capter plus facilement une hausse de marché. Certains supports peuvent même proposer des dates de constatation quotidiennes (H Rendement 39).

ILLUSTRATION 1

Remboursement automatique conditionné au fait que l'Indice de référence se situe au minimum à son niveau initial et pouvant intervenir chaque année, avec une durée maximale de 12 ans et une rémunération fixée dès le départ à hauteur de 10 % par an :

- Si, à la fin de l'année 1, le niveau de l'Indice de référence est au moins égal au niveau initial, le placement se dénoue et le capital est remboursé avec une rémunération de 10 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie) ;
- Dans le cas contraire, le placement continue et l'on observe l'Indice de référence chaque année, durant toute la durée de vie maximale du placement de 12 ans et jusqu'à ce que les conditions soient réunies. Lorsqu'un remboursement anticipé se déclenche automatiquement, le souscripteur reçoit le capital augmenté de la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine.

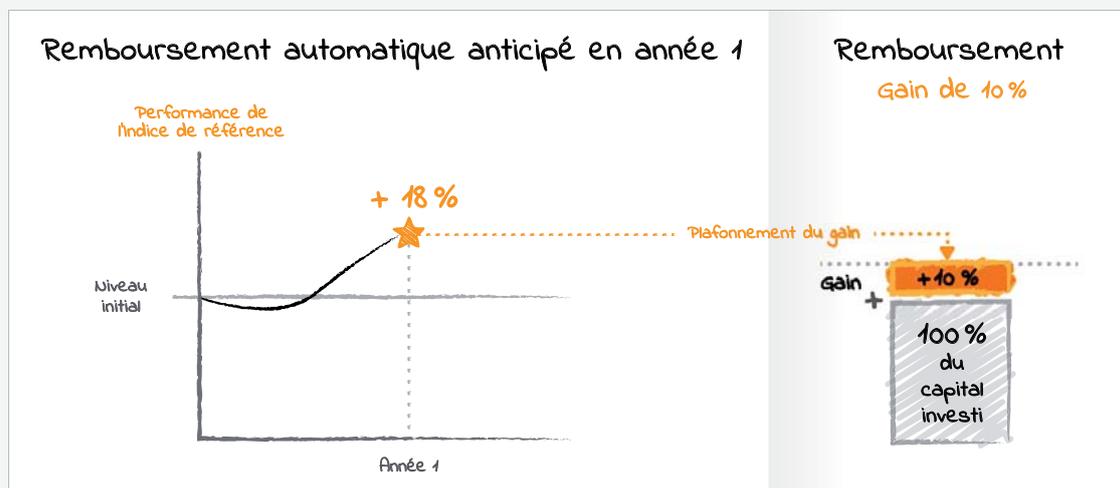
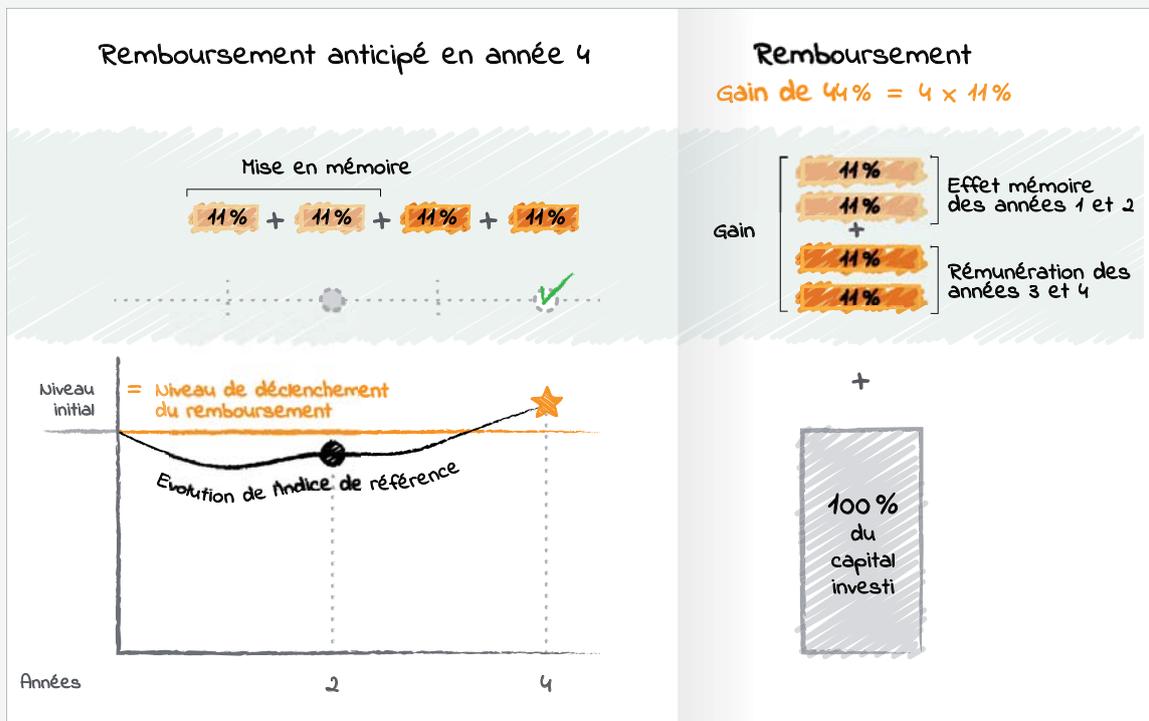


ILLUSTRATION 2

Remboursement automatique conditionné au fait que l'Indice de référence se situe au moins à son niveau initial et pouvant intervenir tous les deux ans, avec une rémunération fixée dès le départ à hauteur de 11 % par an et une durée maximale de 12 ans. Dans ce cas, on commence par examiner le niveau de l'Indice de référence en année 2 :

- Si, à la fin de l'année 2, le niveau de l'Indice de référence est au moins égal au niveau initial, le placement se dénoue et le capital est remboursé avec une rémunération de $11\% \times 2 \text{ années} = 22\%$ (hors frais liés au contrat d'assurance-vie) ;
- Dans le cas contraire, le placement continue et l'on observe l'Indice de référence tous les 2 ans (années 4, 6, 8, 10 et 12) durant toute la durée de vie maximale du placement de 12 ans et jusqu'à ce que les conditions soient réunies. Lorsqu'un remboursement anticipé se déclenche automatiquement, le souscripteur reçoit le capital augmenté de la rémunération annuelle multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine.



À NOTER

Un placement Gammes H avec des dates de constatation tous les 2 ans offre une rémunération annuelle généralement supérieure à un placement avec des dates de constatation annuelles.

Cette configuration avec des dates de constatation tous les 2 ans peut également permettre de bénéficier d'un plus grand nombre d'années de rémunération attractive.

En contrepartie, le nombre de dates de constatation (permettant le remboursement du support) est moindre, ce qui réduit la probabilité de remboursement et augmente la probabilité de perte en capital à l'échéance.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

Les exemples de supports Gammes H remboursés ci-dessous illustrent le fonctionnement du remboursement anticipé automatique en fonction du niveau de déclenchement, ainsi que l'effet mémoire qui peut permettre un gain supérieur à la performance de l'Indice de référence sur la période.

	H RENDEMENT 3	H ABSOLU	H PERFORMANCE 10	H RENDEMENT 30
LANCEMENT	10 décembre 2010	31 mai 2016	30 juin 2016	31 mars 2017
NIVEAU INITIAL DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE	2.839	1.818	683	1.142
NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT	≥ 100 %	≥ 100 %	≥ 105 %	≥ 95 %
FRÉQUENCE DE REMBOURSEMENT	tous les 2 ans	tous les 2 ans	tous les ans	tous les ans
RÉMUNÉRATION ANNUELLE	10 %	7 %	12 %	7 %
NIVEAU DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE				
ANNÉE 1	-	-	812	1.120
ANNÉE 2	2.596 (- 8,56 %)	1.997		
ANNÉE 3	-			
ANNÉE 4	3.248			

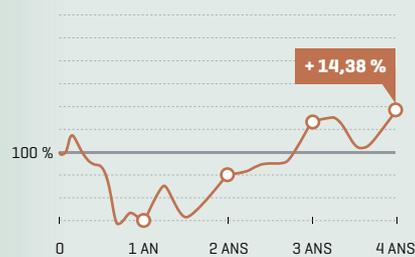
8 décembre 2014	31 mai 2018	30 juin 2017	3 avril 2018
Remboursement en année 4 avec un GAIN DE 40 %	Remboursement en année 2 avec un GAIN DE 14 %	Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 12 %	Remboursement en année 1 avec un GAIN DE 7 %

Toutes les données relatives aux performances sont présentées avant prélèvements sociaux et fiscalité et hors frais liés au contrat d'assurance-vie. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

+ 40 %

H RENDEMENT 3

en décembre 2014,
à l'issue de la 4^{ème} année
avec un gain de 40 %
(10 % par an)



Évolution de l'indice Euro Stoxx® 50
[en % par rapport au niveau initial]

+ 14 %

H ABSOLU

en mai 2018,
à l'issue de la 2^{ème} année
avec un gain de 14 %
(7 % par an)



Évolution de l'indice Euro Stoxx® Select Dividend 30
[en % par rapport au niveau initial]

+ 12 %

PLAFONNEMENT
DU GAIN

H PERFORMANCE 10

en juin 2017,
à l'issue de la 1^{ère} année
avec un gain de 12 %



Évolution de l'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75% Decrement
[en % par rapport au niveau initial]

+ 7 %

H RENDEMENT 30

en avril 2018,
à l'issue de la 1^{ère} année
avec un gain de 7 %



Évolution de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 %
[en % par rapport au niveau initial]

NIVEAU DE DÉCLENCHEMENT

Le niveau de déclenchement d'un support Gammes H est le niveau de l'Indice de référence qui permet de déclencher le remboursement gagnant du support à l'une des dates de constatation.

Le niveau de déclenchement est fixé dès le départ, généralement en pourcentage d'évolution de l'Indice de référence (par exemple + 5 %).

On parle aussi parfois de "niveau de rappel" car le support est rappelé et le capital est remboursé.

Lorsqu'un remboursement automatique intervient à l'une des dates de constatation fixées à l'avance, le placement s'arrête automatiquement : le souscripteur n'a alors rien à faire et son capital est remboursé avec la rémunération annuelle déterminée à l'avance multipliée par le nombre d'années écoulées depuis l'origine (hors frais liés au contrat d'assurance-vie). Dans le cadre du contrat d'assurance-vie, le remboursement est effectué sur un fonds en euros à capital garanti.

Afin d'augmenter la rémunération annuelle potentielle, le niveau de déclenchement peut être fixé au-dessus du niveau initial de l'Indice de référence.

Par exemple, pour un placement d'une durée de 12 ans maximum, un niveau de déclenchement de + 5 % par rapport au niveau initial se traduit, sur une durée de 12 ans, par une progression de l'Indice de référence de seulement 0,42 % par an en moyenne, sur des grandes sociétés européennes dont les cours ont vocation à s'apprécier dans la durée. On parle alors de "l'épaisseur du trait".

Un niveau de déclenchement nécessitant une hausse de l'Indice de référence de 5 % peut permettre d'améliorer la rémunération annuelle potentielle de 2 à 3 % (par rapport à un niveau de déclenchement correspondant à une simple stabilité de l'Indice de référence).

À SAVOIR

Plus le pourcentage de progression de l'Indice de référence requis pour le déclenchement est important, plus le niveau de rémunération est élevé.

En contrepartie, la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement est plus faible.

Un seul et même niveau de déclenchement

Avec les Gammes H, un gain important peut être réalisé même en cas de quasi stagnation des marchés.

Le déclenchement du remboursement peut intervenir à chacune des dates de constatation dès que l'Indice de référence est, par exemple, en hausse de 5 % par rapport à son niveau d'origine.

Lorsque le marché est volatil, l'Indice de référence peut gagner ou perdre 5 % en quelques jours.

Il ne s'agit pas d'une progression de 5 % par année écoulée, mais d'une progression de 5 % par rapport au niveau d'origine, c'est-à-dire sur toute la période écoulée depuis le lancement.

Un marché actions peut commencer par baisser, puis remonter au bout de la cinquième année et repasser légèrement au-dessus de + 5 % par rapport à son niveau initial : le support Gammes H est alors automatiquement remboursé avec un gain correspondant à 5 années de rémunération (grâce à l'effet mémoire). Si la rémunération annuelle est de 10 %, le gain atteint ainsi 50 % (hors frais liés au contrat d'assurance-vie).

Le gain potentiel augmente donc au fil des années alors que le niveau de déclenchement reste toujours le même : il a été fixé dès le départ.

Si le marché est mal orienté dès le départ, les dernières années permettent donc toujours d'envisager une remontée suffisante pour obtenir un gain égal à la rémunération annuelle multipliée par un grand nombre d'années (grâce à l'effet mémoire).



Atteindre le niveau de déclenchement n'est jamais acquis et le souscripteur peut subir une perte partielle ou totale du capital si l'Indice de référence n'a jamais atteint son niveau de déclenchement à l'une des dates de constatation et s'il baisse au-dessous du seuil de la barrière de protection à l'échéance du support Gammes H considéré. La perte supportée par le souscripteur est alors égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice de référence. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

DURÉE MAXIMALE

La durée maximale d'un support Gammes H est toujours fixée et connue à l'avance (12 ans généralement). Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le placement s'arrête automatiquement à l'issue de cette durée maximale.

Chaque support Gammes H dispose d'une durée de vie maximale fixée à l'avance

Si aucun remboursement anticipé n'est intervenu, le dénouement se fait automatiquement à l'issue de la durée maximale, selon l'un des trois scénarios suivants : remboursement du capital initial avec gain, remboursement du capital initial sans gain ou perte en capital. Les frais liés au contrat d'assurance-vie restent par ailleurs et en tout état de cause à la charge du souscripteur.

Prévoir une durée maximale suffisamment longue pour limiter le risque

Chaque support Gammes H bénéficie d'une liquidité quotidienne assurée par sa banque émettrice.

S'il n'est généralement pas conseillé de revendre un placement Gammes H en cours de vie (risque de valorisation dégradée par les coûts de conception et de distribution prélevés dès le départ), il s'agit néanmoins d'une possibilité en cas de nécessité en tant que placement "liquide" qui peut être revendu à tout moment, selon les conditions de marché (risque de perte en capital en cas de scénario défavorable).

Les supports Gammes H offrent généralement des possibilités de remboursement automatique anticipé (en fonction de l'évolution de l'Indice de référence). Historiquement, un remboursement automatique intervient dans la majorité des cas dès les premières années. Les 43 supports Gammes H remboursés au 31 décembre 2018 ont eu une durée de vie moyenne inférieure à 2 ans.

La durée maximale doit être suffisamment longue pour permettre à l'Indice de référence d'absorber un cycle boursier défavorable dès le démarrage : le placement Gammes H a ainsi le temps de bénéficier d'une éventuelle remontée des marchés financiers.

Une durée de vie maximale trop courte, de 5 ans par exemple, ne laisserait potentiellement pas suffisamment de temps au placement Gammes H pour absorber une configuration de marché défavorable dès son lancement.



Il n'y a aucune possibilité de conserver le support au-delà de la durée de vie maximale, contrairement à des actions qui auraient évolué défavorablement et qui pourraient être conservées plus longtemps, dans l'attente d'un retour à meilleure fortune.

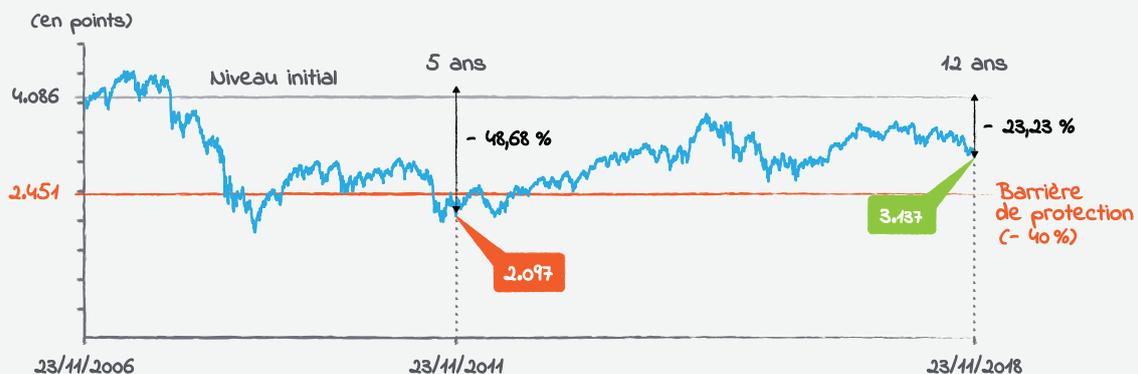
UNE DURÉE DE 12 ANS POUR LIMITER LE RISQUE

Les supports Gammes H proposent une durée maximale de 12 ans.

Plus la durée de vie maximale est longue, plus le risque de perte en capital est réduit.

En outre et avec les mêmes caractéristiques, un support Gammes H présente les mêmes probabilités de remboursement anticipé les premières années, quelle que soit sa durée maximale, alors que le niveau de rémunération annuelle sera supérieur sur une durée de vie maximale de 12 ans.

Évolution de l'indice Euro Stoxx® 50 du 23/11/2006 au 23/11/2018



Évolution de l'indice sur 5 ans



Suite à la crise financière de 2008, un placement structuré d'une durée de vie maximale de 5 ans, avec une barrière de protection de 40 %, aurait subi une perte de 48,68 % (franchissement du seuil).

Évolution de l'indice sur 12 ans



Pour ce même placement structuré mais avec une durée de vie maximale de 12 ans, le capital investi aurait été remboursé (la baisse de 23,23 % n'aurait pas franchi le seuil de protection de 40 %).

VALORISATION QUOTIDIENNE

Outre les coûts de conception et de distribution, la valorisation quotidienne d'un support Gammes H reflète l'évolution de la somme de chacune de ses composantes.

Elle n'est pas forcément corrélée à l'évolution de son Indice de référence.

Évolution des différentes composantes

Les Gammes H sont constituées de la combinaison d'une composante taux (obligation zéro coupon) et d'une composante de dérivés (options d'achat et de vente).

Leurs valorisations évoluent quotidiennement en fonction de différents paramètres :

- Les obligations sont sensibles aux taux d'intérêt : lorsque les taux montent, la valorisation des obligations baisse ;
- La valorisation des options est elle-même dépendante de différents paramètres : la variation de l'Indice de référence, la volatilité, la durée restant jusqu'à l'échéance de l'option, etc.



Le fait que son Indice de référence se situe, en cours de vie, au-dessus de sa barrière de protection n'implique pas que la valorisation d'un support Gammes H soit positive.

À SAVOIR

Même en cas de forte hausse de l'Indice de référence, la hausse de la valorisation d'un support Gammes H est normalement limitée par le plafonnement des gains. Par exemple, pour un support dont l'objectif est une rémunération annuelle de 10 %, la valorisation, à l'issue de la première année, tendra au mieux vers + 10 %, même si l'Indice de référence a progressé de + 15 %.

Impact des coûts de conception et de distribution sur la valorisation

Les coûts de conception et de distribution étant intégralement amortis sur les premiers mois, la valorisation d'un support Gammes H se retrouve systématiquement négative, sauf si son Indice de référence progresse rapidement et significativement.

Cependant et seulement en cas d'évolution favorable de l'Indice de référence, cette baisse structurelle de valorisation initiale est rapidement résorbée.

À noter : les coûts de conception et de distribution étant déjà intégrés dans la formule de remboursement, ils n'auront finalement aucune incidence sur le niveau de remboursement prévu contractuellement.

La valorisation quotidienne d'un support Gammes H est rapidement impactée par ses coûts de conception et de distribution, puis évolue en cours de vie en fonction de son Indice de référence, des taux d'intérêt, de la volatilité, etc.

La valorisation est également sujette à d'importantes fluctuations autour des dates de constatation lorsque l'Indice de référence se situe proche du niveau de déclenchement ou, à l'échéance, de la barrière de protection.

En cas de baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale, la baisse de valorisation d'un support Gammes H peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité et des taux.

Ce comportement asymétrique d'un support Gammes H en cours de vie (accentuation de la baisse de valorisation par rapport à son Indice de référence) est une contrepartie à un autre comportement potentiellement asymétrique, mais cette fois en faveur du souscripteur : une rémunération plus importante que la progression de l'Indice de référence.

Par exemple, la valorisation de H Rendement 5 a baissé de 35 % quelques mois après son lancement, alors que son Indice de référence ne baissait que de 20 % (crise grecque). Pour autant, le remboursement à l'issue de la quatrième année a délivré un gain de 40 %, alors que son Indice de référence ne progressait que de 23 % sur la même période.

À NOTER

Contrairement à un support actions dont la valorisation reflète quotidiennement la performance, les Gammes H ne doivent pas être jugées à court terme sur leur valorisation intermédiaire car elles sont conçues avec un objectif de remboursement augmenté d'un gain à des dates fixées à l'avance, alors que tous leurs frais sont supportés dès le départ.

DISPONIBILITÉ QUOTIDIENNE

Les placements Gammes H sont "liquides" comme tous les placements traditionnels de type actions ou obligations : une valorisation est établie quotidiennement pour pouvoir revendre à tout moment en cas de nécessité.



Une disponibilité permanente, oui mais...

... la revente anticipée n'est généralement pas conseillée. Pour éviter le risque d'un prix de cession dégradé par plusieurs facteurs dont les coûts de création et de distribution entièrement prélevés dès le départ, il est généralement préférable d'attendre :

- soit l'une des dates de constatation permettant potentiellement un remboursement automatique par anticipation (prévues contractuellement dès le départ) ;
- soit la date de constatation finale associée à la protection du capital jusqu'à un niveau de baisse de l'Indice de référence défini dès le départ.

En cas de baisse de son Indice de référence depuis sa date de constatation initiale, la baisse de valorisation d'un support Gammes H peut être nettement plus importante. Elle peut effectivement être largement amplifiée, voire subir un décrochage en cas de hausse simultanée de la volatilité et des taux.

Cependant et seulement dans certains cas, lorsque la valorisation en cours de vie d'un support Gammes H s'est suffisamment appréciée, Hedios recommande au souscripteur de le revendre par anticipation (H Rendement 4).



Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité d'un support Gammes H, voire rendre le support totalement illiquide.

INDICE DE RÉFÉRENCE

Les Gammes H sont des solutions de placement dont les objectifs de rémunération annuelle, les possibilités de remboursement automatique anticipé et les barrières de protection au-dessous desquelles elles portent un risque de perte en capital à l'échéance, sont connus à l'avance en fonction de l'évolution d'un Indice de référence.

Indice diversifié de grandes capitalisations européennes

Les Indices de référence, dont dépendent les Gammes H, sont généralement des indices diversifiés de grandes capitalisations de la zone euro : Euro Stoxx® 50, MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5%, S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price, Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5%, etc. Ces Indices de référence sont faciles à suivre sur Internet.

D'autres indicateurs financiers pourraient servir de référence à un support Gammes H. Tous sont désignés par le terme de sous-jacent.

Pour limiter les risques, les Gammes H ne sont cependant jamais adossées à un sous-jacent comportant une seule société, un panier d'actions de quelques sociétés, une stratégie d'investissement thématique ou sectoriel, un sous-jacent de taux, devises, matières premières, etc.

À SAVOIR

Afin de diversifier le risque géographique, les supports Gammes H sont construits sur des Indices de référence européens.

Même si le CAC 40 est évidemment plus facile à suivre en France, aucun support Gammes H ne repose sur cet Indice de référence pour ne pas faire porter au souscripteur un risque concentré sur un seul pays, sachant que la France représente déjà, à elle seule, plus d'un tiers des Indices de référence européens.



Pourquoi choisir un Indice de référence diversifié de grandes capitalisations ?

Les grandes sociétés cotées ont vocation à créer des richesses.

Leurs bénéfices sont en partie distribués aux actionnaires (dividendes) et en partie capitalisés (réserves).

Le cours de leurs actions est donc susceptible de croître mécaniquement dans la durée, ne serait-ce qu'en intégrant les bénéfices non distribués.

Sur un horizon long terme de 12 ans, nous avons la conviction que la probabilité est relativement importante pour que ces Indices diversifiés de grandes capitalisations européennes progressent, notamment de seulement quelques points.

Les solutions Gammes H sont gagnantes sur la base d'un Indice de référence stable, légèrement en baisse ou légèrement en hausse à l'une des dates de constatation fixées à l'avance.

Un Indice de référence dilue le risque, alors qu'une seule société fait toujours porter au souscripteur un risque spécifique : les sociétés les plus solides peuvent connaître un accident de parcours (Société Générale, BNP Paribas, Volkswagen).

Un Indice de référence peut progresser alors que l'une de ses sociétés sous-jacentes peut baisser fortement.

À SAVOIR

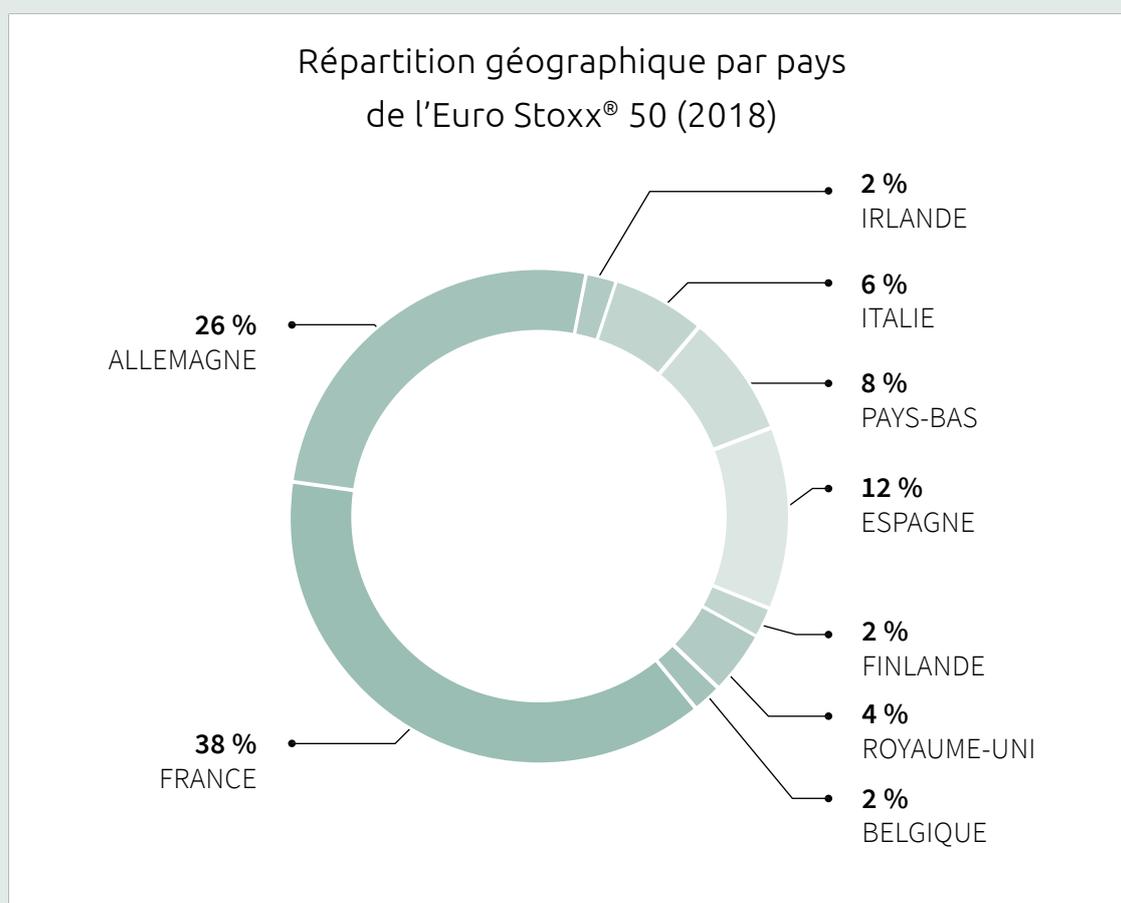
Les solutions de placement Gammes H ne nécessitent pas de suivre les marchés financiers de près, ni de rechercher forcément le meilleur timing.

Il faut cependant éviter de revendre au mauvais moment et dans la précipitation, suite à un mouvement de panique en cas de forte baisse des marchés.

Euro Stoxx® 50

L'indice Euro Stoxx® 50 (dividendes non réinvestis) est composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre d'actions disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone euro et s'est imposé comme la référence des marchés actions européens.

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "SX5E"



Les sociétés composant l'indice Euro Stoxx® 50 (2018)

AB INBEV, ADIDAS, AHOLD DELHAIZE, AIR LIQUIDE, AIRBUS, ALLIANZ, AMADEUS IT, ASML, AXA, BASF, BAYER, BBVA, BMW, BNP PARIBAS, CRH, DAIMLER, DANONE, DEUTSCHE POST, DEUTSCHE TELEKOM, ENEL, ENGIE, ENI, ESSILOR LUXOTTICA, FRESENIUS, IBERDROLA, INDITEX, ING, INTESA SANPAOLO, KERING, L'OREAL, LINDE, LVMH, MUNICH RE, NOKIA, ORANGE, PHILIPS, SAFRAN, SANOFI AVENTIS, SANTANDER, SAP, SCHNEIDER ELECTRIC, SIEMENS, SOCIETE GENERALE, TELEFONICA, TOTAL, UNIBAIL RODAMCO, UNILEVER, VINCI, VIVENDI, VOLKSWAGEN.

Nouveaux Indices de référence optimisés

Dans un contexte durable de taux bas, parfois accompagné d'une volatilité basse, il est devenu difficile de concevoir des placements Gammes H, avec des rémunérations potentielles toujours aussi attractives, sur l'Indice de référence Euro Stoxx® 50.

Les banques émettrices ont ainsi conçu des Indices de référence optimisés qui, tout en restant très corrélés à l'Euro Stoxx® 50, permettent d'améliorer sensiblement la rémunération potentielle ou la barrière de protection.

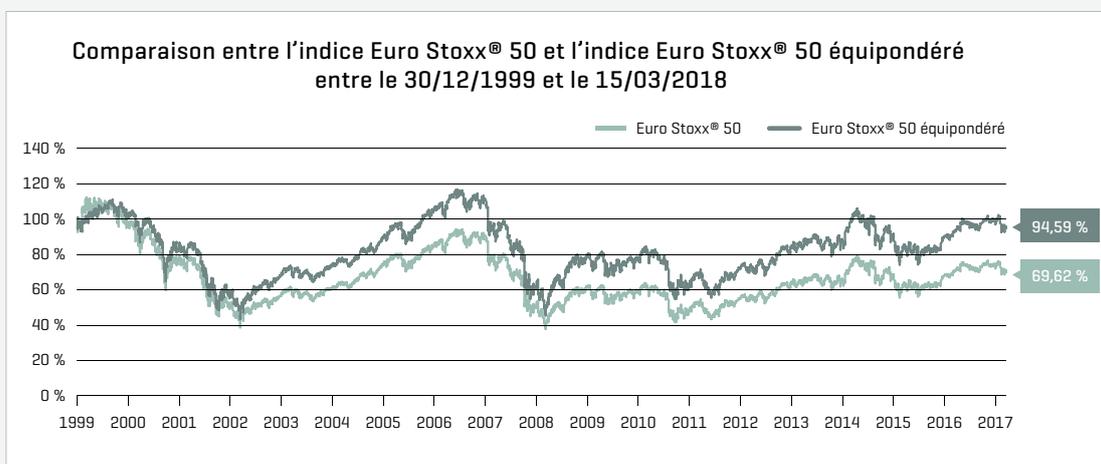
Par exemple, les 4 indices MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement, Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %, S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price et Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 %, largement corrélés à l'indice Euro Stoxx® 50, sont construits sur les principes suivants :

- équilibrer les principales sociétés de la zone euro (chaque société représente le même poids) alors que, concernant l'Euro Stoxx® 50, chaque société représente une part plus ou moins importante en fonction de sa capitalisation boursière.

L'équipondération permet une diversification du risque spécifique lié à certaines sociétés, en évitant une trop forte concentration sur seulement quelques unes d'entre elles. À titre d'exemple, les 10 premières des 50 sociétés de l'Euro Stoxx® 50 représentent pratiquement 40 % de son poids total en 2017.

Par ailleurs, des études académiques et empiriques ont montré qu'un portefeuille de sociétés équipondérées obtient, sur le long terme, une performance plus élevée qu'un portefeuille pondéré par capitalisation boursière.

Grâce à l'équipondération, une surperformance d'environ 1,40 % par an a pu être historiquement constatée :



- réinvestir dans l'Indice de référence les dividendes détachés par les sociétés qui le constituent (de l'ordre de 3 % par an), ce qui n'est pas le cas pour l'Euro Stoxx® 50 ;
- retrancher enfin de l'Indice de référence un dividende forfaitaire (de l'ordre de 5 % par an).

Sachant que, par le passé, l'équipondération a permis une amélioration de la performance d'environ 1,40 % par an, les émetteurs ont eu l'idée de retrancher un dividende forfaitaire supérieur d'environ 2 % aux dividendes réellement distribués (3 % en moyenne), pour obtenir ainsi une corrélation avec l'Indice Euro Stoxx® 50.

Schématiquement, un décrétement forfaitaire de 5 % aurait historiquement eu un impact négatif sur son indice optimisé d'environ 0,60 % par an (par rapport à l'Euro Stoxx® 50).

Quel est l'impact sur les solutions Gammes H ?

Le niveau des dividendes impacte la composante dérivés (options) des supports Gammes H.

Plus les dividendes sont élevés, plus les rémunérations potentielles sont importantes.

Grâce à leur niveau de dividendes plus élevé, les nouveaux Indices de référence optimisés permettent d'améliorer significativement les formules de remboursement des Gammes H.

Pour information, le niveau de dividendes nets distribués par l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis est en moyenne de 3,10 % par an sur les 10 dernières années (Source : Bloomberg à fin 2017).



Le choix de ces nouveaux Indices optimisés vise à ce que, comme par le passé, leurs performances ne s'éloignent pas de celle de l'Euro Stoxx® 50.

Si leurs performances futures s'avéraient cependant inférieures au décalage historique et prévisible d'environ 0,60 % par an, la probabilité d'atteindre le niveau de déclenchement serait alors mécaniquement diminuée (par rapport à l'Euro Stoxx® 50).

“

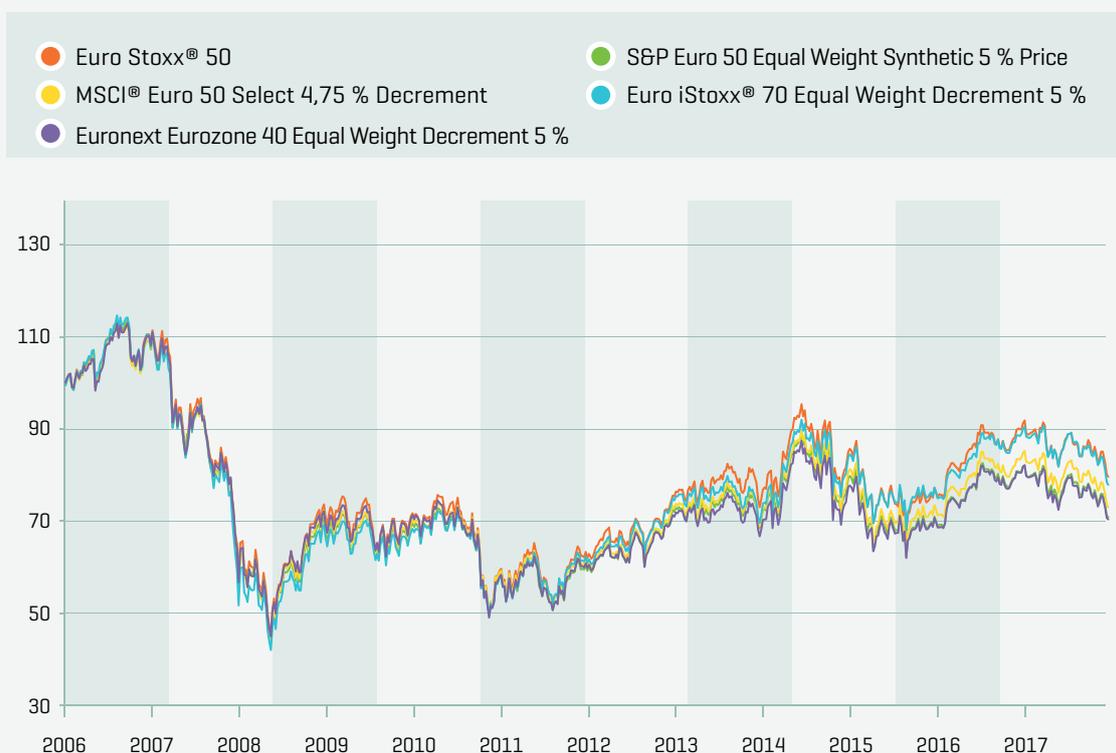
Ces nouveaux indices n'ont pas vocation à faire aussi bien que l'Euro Stoxx® 50, mais à lui être le plus corrélés possible, tout en améliorant sensiblement la rémunération.

”

À SAVOIR

Les rémunérations des offres Gammes H sur les nouveaux Indices de référence optimisés sont améliorées de l'ordre de 2 à 3 % par an (par rapport à celles obtenues sur l'Euro Stoxx® 50).

Évolution des indices européens



S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price

L'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price repose sur une stratégie d'équipondération, qui vise une corrélation étroite avec l'indice Euro Stoxx® 50. Son rendement du dividende synthétique, qui s'élève à 5 %, est en moyenne plus élevé que celui de l'indice Euro Stoxx® 50. Contrairement à l'indice Euro Stoxx® 50 dont les composants sont pondérés principalement sur la base de leur capitalisation boursière, l'indice S&P Euro 50 Equal Weight Synthetic 5 % Price pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, chaque société représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Comme pour celle de l'indice Euro Stoxx® 50, sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an. Ce prélèvement forfaitaire, fixé lors de la conception de l'indice a un impact négatif sur son niveau par rapport au même indice dividendes nets réinvestis, sans prélèvement forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée par rapport à un indice classique dividendes non réinvestis.

Pour de plus amples informations sur l'indice : <https://indx.bnpparibas.com/SPEU50ES%20Index>

🌐 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "S&P Euro 50"

MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement

L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est un indice de marché actions créé, calculé et publié par la société MSCI, une référence mondiale pour les indices de marché. Il est équipondéré et composé des 50 principales sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement en Europe et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice MSCI® Euro 50 Select 4,75 % Decrement est calculé en réinvestissant 100% des dividendes nets détachés par les actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 4,75 % par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice :

<https://www.msci.com/eqb/euro50select/indexperf/dailyperf.html>

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "MSCI Euro 50"

Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 %

L'indice Euro iStoxx® 70 Equal Weight Decrement 5 % a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1.008,47 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

Il s'agit d'un nouvel indice de la gamme Stoxx®, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle.

Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro Stoxx® (SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 sociétés sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets versés puis en soustrayant 5% par an.

Pour de plus amples informations sur l'indice : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=ISX70D5>

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "ISX70D5"

Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 %

L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est un indice de marché actions créé par Euronext. Il est équipondéré et composé des 40 principales sociétés de la zone euro sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière. L'indice est diversifié sectoriellement et géographiquement et sa composition est revue tous les trimestres. L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions des sociétés qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice classique dividendes non réinvestis.

 L'indice peut être suivi sur www.hedios.com ou via une recherche Internet sur "1RAEZ40"

CYCLE DE VIE D'UN PLACEMENT

1

CONCEPTION D'UN NOUVEAU PLACEMENT GAMMES H

La conception

Chaque mois, Hedios procède à l'élaboration d'une nouvelle solution de placement Gammes H, en recherchant le meilleur couple rémunération / risque en fonction des conditions de marché.

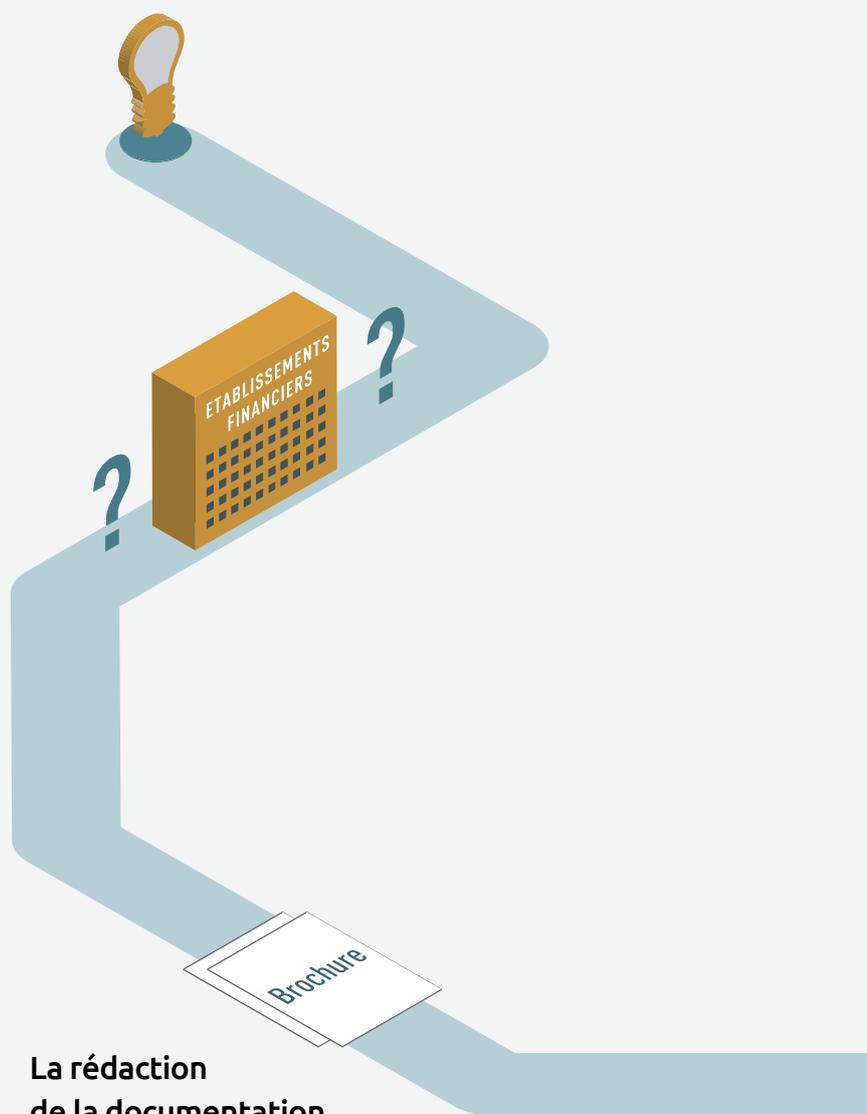
Chaque placement Gammes H dépend de l'évolution future de son Indice de référence de grandes capitalisations européennes.

L'appel d'offres

Hedios lance un appel d'offres auprès de plusieurs banques. Pour un niveau de déclenchement et une barrière de protection donnés, chaque banque va proposer sa meilleure rémunération annuelle.

La banque la mieux disante est alors retenue par Hedios et deviendra l'Émetteur du placement (en général par l'intermédiaire d'une entité affiliée ad hoc) pour un montant déterminé.

Si ce montant est atteint avant la date limite de commercialisation, la période de souscription peut être clôturée par anticipation.



La rédaction de la documentation

Une synthèse explicative est rédigée par Hedios, présentant les caractéristiques principales du nouveau support Gammes H.

APPLICATION DE LA FORMULE DE REMBOURSEMENT

La période de commercialisation

Il s'agit de la période durant laquelle il est possible de souscrire sur www.hedios.com.

Elle est de 2 mois jusqu'à la date limite arrêtée la veille de la fixation du "niveau initial" ou "niveau d'origine", point d'entrée sur les marchés comme référence pour déterminer les possibilités de remboursement.

Au-delà du dernier jour de commercialisation, il n'est plus possible de souscrire.

Le remboursement final

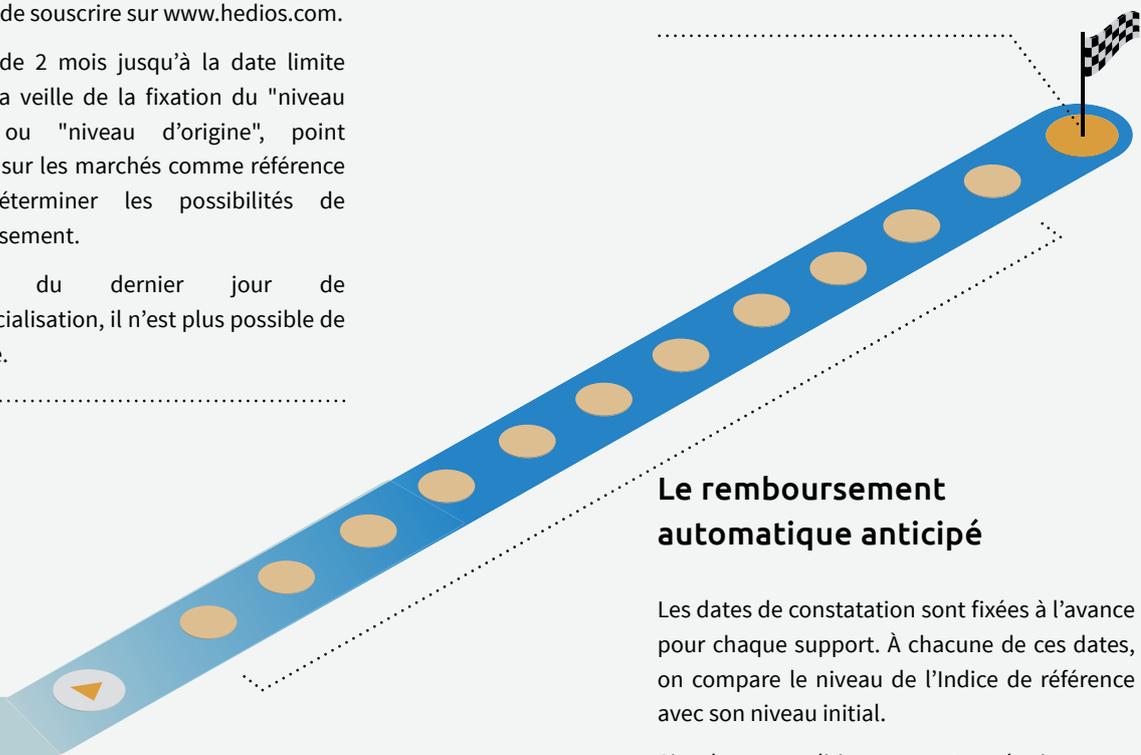
Si les conditions n'ont pas été réunies pour un remboursement automatique anticipé, le placement prendra fin à l'issue de sa durée maximale de 12 ans (fixée dès le départ).

Il sera alors remboursé en fonction du niveau de l'Indice de référence : avec gain, sans gain ou avec perte.

Le remboursement automatique anticipé

Les dates de constatation sont fixées à l'avance pour chaque support. À chacune de ces dates, on compare le niveau de l'Indice de référence avec son niveau initial.

Si les conditions sont réunies, un remboursement anticipé est automatiquement activé et le capital est remboursé, augmenté de la rémunération fixée à l'avance sur le nombre d'années écoulées.



COMPOSANTES DES GAMMES H

Comment les placements Gammes H sont-ils élaborés ?

Les composantes des Gammes H

Les supports Gammes H sont construits à partir d'une composante obligataire (qui a pour rôle d'assurer la protection conditionnelle du capital à l'échéance) et d'une composante à base d'options d'achat et de vente (qui constitue le moteur de performance).

La composante obligataire est une obligation zéro coupon émise à un prix décoté et remboursée à sa valeur nominale à l'échéance : par exemple 78,85 € de prix d'émission, pour un remboursement de 100 € à 12 ans, avec un taux de 2 % par an.

Outre la composante obligataire, les fonds sont utilisés pour acheter des options.

Si les conditions sont réunies, les options offrent un effet de levier pour délivrer des rémunérations annuelles significatives et fixées à l'avance, même si l'Indice de référence n'a pas sensiblement progressé.

Moins la partie obligataire est onéreuse dans la conception d'un placement Gammes H, plus l'Émetteur peut souscrire des options qui délivreront une rémunération plus élevée.

L'impact des dividendes sur la rémunération potentielle

Lors de la construction d'un nouveau placement Gammes H, les dividendes futurs (distribués par les sociétés qui composent l'Indice de référence) sont estimés et pris en compte dans le mécanisme de l'offre.

Les dividendes futurs de l'indice Euro Stoxx® 50 n'étant pas connus à l'avance, une décote est intégrée dans l'estimation de ces dividendes afin de prendre en compte une marge d'erreur.

Le dividende fixe et forfaitaire des nouveaux indices optimisés lève cette incertitude (et retire cette décote) liée aux dividendes variables, ce qui permet d'améliorer la formule de remboursement du support.

Explication : la quantité d'options (qui permettent d'élaborer le moteur de performance d'un support Gammes H) dépend pour partie des dividendes distribués par les sociétés composant l'Indice de référence. Plus le niveau de dividendes est important, plus le support Gammes H est en mesure d'offrir une rémunération potentielle élevée, ce qui explique le recours aux Indices de référence optimisés qui retranchent un dividende forfaitaire de l'ordre de 5 % par an.

Qui est la contrepartie ?

La contrepartie est la banque émettrice (et le Garant de la formule de remboursement) qui s'engage à garantir les règles de remboursement prévues contractuellement dès le départ, même si elle est perdante.

L'établissement financier ne prend pas de position inverse à celle du souscripteur mais une position pour le souscripteur, comme s'il lui achetait une action cotée sur les marchés financiers en percevant ses commissions de transaction (c'est précisément pour réduire leurs commissions que Hedios met les établissements financiers en concurrence).

Qu'est-ce que la volatilité ?

La volatilité est fréquemment évoquée concernant les placements boursiers. Il s'agit d'une mesure statistique de variation des marchés financiers, sachant que le prix des options dépend en grande partie de ce paramètre.

Qu'est-ce qu'une offre à capital "garanti" ?

L'offre à capital garanti permet d'avoir une garantie de 90 % à 100 % du capital souscrit à l'échéance d'une durée déterminée, avec une rémunération fixe ou une indexation sur la performance d'un Indice de référence. Il n'y a généralement pas de remboursement anticipé possible et la garantie totale du capital n'est valable qu'à l'échéance du support.

Les niveaux de taux actuels ne permettent pas de proposer ce type d'offres avec une indexation à la performance suffisamment attractive.

Les offres se sont ainsi orientées depuis quelques années vers une proposition de protection conditionnelle du capital à l'échéance (au lieu d'une garantie), jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence.

Qu'est-ce qu'une offre à capital "protégé" ?

La plupart des offres sont actuellement orientées vers une protection conditionnelle du capital à l'échéance, jusqu'à un certain niveau de baisse de l'Indice de référence (fixé entre 20 % et 60 %). Au-delà, le souscripteur subit la totalité de la baisse de l'Indice de référence à l'échéance.

ASSURANCE-VIE

.....
Sans équivalent sur le marché, les Gammes H sont proposées 100 % en ligne (zéro papier) comme unités de compte au sein d'un contrat d'assurance-vie.
.....

L'assurance-vie répond aux principales problématiques patrimoniales :

- La constitution et la valorisation d'un capital (financer ses projets) ;
- La préparation de sa retraite en limitant la pression fiscale (sortie possible en capital ou en rente) ;
- La prévoyance : transmettre son patrimoine au profit de tous les bénéficiaires de son choix, hors succession (pour tous les versements avant 70 ans et jusqu'à 30.500 € de versements au-delà de 70 ans).

Les avantages de l'assurance-vie :

- La disponibilité et la souplesse : verser quand on le souhaite et disposer de son capital à tout moment (sauf nantissement ou acceptation du bénéficiaire) ;
- La fiscalité favorable : bénéficier d'un cadre fiscal avantageux sur les plus-values en cours de vie et sur la transmission en cas de décès.

Hedios propose un contrat sans frais superflus :

- 0 % de frais de souscription, de versement, d'arbitrage et de sortie (rachat) ;
- 0,60 % de frais annuels de gestion.

À SAVOIR

Autre possibilité en cas de besoin : le contrat d'assurance-vie offre toujours au souscripteur la possibilité de demander une avance.

L'avance est une forme de crédit accordé par l'Assureur pour un montant maximum de 60 % de la valeur du contrat d'assurance-vie, pour une durée maximale de 3 ans (renouvelable une fois).

FRAIS

Les frais incompressibles de conception et de distribution des supports Gammes H sont déjà intégrés dans la formule de remboursement.

1. Les coûts de conception et de promotion des supports Gammes H

Comme toute solution d'épargne financière, les solutions de placement Gammes H supportent leurs propres frais internes de conception, de distribution et de gestion.

L'une des particularités des Gammes H est que tous les frais internes, notamment la création et l'ingénierie, sont déjà intégrés dans la formule de remboursement initiale présentée au souscripteur.

- Concepteur, promoteur et distributeur des Gammes H, Hedios perçoit une rémunération annuelle d'un montant maximal de 0,65 % des montants effectivement souscrits (calculée sur la base de la durée maximale des supports). Ces frais sont déjà inclus dans la formule de remboursement et ne viennent donc pas diminuer l'objectif de rémunération proposé sur chaque placement Gammes H.
- La quote-part des frais internes de la banque émettrice rémunère différentes prestations : l'animation d'un marché secondaire, les frais de cotation, la production des documents juridiques et techniques, le coût d'implémentation des opérations de couverture, etc.

Ces frais internes sont généralement prélevés en une seule fois lors du lancement du support.

Ils se situent dans une fourchette globale comprise entre 9 et 10 % et ils réduisent sensiblement la valorisation du support Gammes H, dès son lancement.

Ce mode de facturation des frais se rapproche de celui des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) qui perdent environ 10 % de leur valeur dès leur souscription. Le souscripteur de SCPI accuse en effet immédiatement une baisse de valorisation due aux différents frais de recherche, droits de mutation et commercialisation (valeur de retrait généralement inférieure de 10 % au prix de souscription).

À titre de comparaison, un support actions prélève en moyenne 2,20 % par an de frais de gestion.

ILLUSTRATION

Pour illustrer le fonctionnement des frais internes, prenons l'exemple d'un support Gammes H d'une durée maximale de 12 ans avec des frais internes de 0,75 % par an.

Le total des frais internes est alors de 9 % (0,75 % x 12 ans), quelle que soit la durée effective du placement.

Ces frais sont généralement prélevés en une seule fois lors du lancement du support. Si le niveau de l'Indice de référence est stable, la valorisation du support est alors, selon l'exemple, très rapidement et mécaniquement en recul d'environ 9 %.

COMPARATIF DES FRAIS

		Contrat d'assurance-vie sur Internet	Contrats d'assurance-vie classiques	
		GAMMES H	PLACEMENTS STRUCTURÉS	SUPPORTS ACTIONS
ASSURANCE-VIE	DROITS D'ENTRÉE SUR LE CONTRAT	0 %	Jusqu'à 3,50 %	
	FRAIS DE GESTION ANNUELS DU CONTRAT	0,60 %	0,80 % en moyenne	
	FRAIS D'ARBITRAGE	0 %	1 % en moyenne	
SUPPORTS	FRAIS DE GESTION ANNUELS DES SUPPORTS	0,75 % en moyenne	Jusqu'à 1,50 %	2,20 % en moyenne
	FRAIS D'ENTRÉE SUR LES SUPPORTS	0 %	Jusqu'à 4 %	1 % en moyenne
	FRAIS DE SORTIE ANTICIPÉE DES SUPPORTS	0 %	Jusqu'à 4 %	0 %

Les données ci-dessus sont fournies à titre indicatif et peuvent évoluer dans le temps.

Sources : Les Echos du 9 octobre 2015 "Les fonds structurés les plus rentables" ; La lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF, numéro 20 - octobre 2016 ; Toutsurmesfinances.com - 7 novembre 2016 ; Le Figaro.fr - 14 janvier 2015.



2. Les frais d'enveloppe de souscription (réceptacle des supports Gammes H)

Les supports Gammes H au sein d'un contrat d'assurance-vie sur Internet ne supportent que les frais annuels de gestion du contrat de 0,60 %. Il n'y a aucun droit d'entrée sur les supports Gammes H, ni frais de versement dans le contrat. Si la souscription se fait par un arbitrage, ce dernier est également gratuit.

- frais de gestion annuels du contrat : 0,60 % ;
- droits d'entrée sur le contrat : 0 % ;
- frais d'arbitrage au sein du contrat : 0 % ;
- droits d'entrée sur le support au sein du contrat : 0 % ;
- frais de sortie anticipée du support au sein du contrat : 0 %.

À SAVOIR

Sur la durée de vie maximale, les supports Gammes H présentent des frais 2 à 3 fois inférieurs à la moyenne des supports actions.

FISCALITÉ

La fiscalité peut, le cas échéant, représenter une ponction significative sur les gains réalisés.

La comparaison entre deux placements doit s'effectuer après leur remboursement, nets de tous frais et nets d'impôts.

Hedios recommande la souscription aux Gammes H dans le cadre fiscal avantageux de l'assurance-vie.

Les remboursements des supports Gammes H sont versés sur le fonds en euros à capital garanti du contrat d'assurance-vie.

Aucune fiscalité sur les gains potentiels ne s'applique tant qu'aucune somme n'est retirée du contrat.

Tout retrait d'un contrat globalement en plus-value est composé d'une quote-part de capital versé et d'une quote-part de plus-value, au prorata. Seule cette dernière supporte l'impôt.



Fiscalité de l'assurance-vie depuis le 1^{er} janvier 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le principe de la "flat tax" a été instauré.

Un Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 12,80 % s'applique sur les gains produits par les sommes versées à compter du 27 septembre 2017, pour les retraits avant 8 ans et pour les retraits après 8 ans des personnes disposant des plus gros patrimoines en assurance-vie (plus de 150.000 €).

Pour les produits issus de versements réalisés avant le 27 septembre 2017, le système standard d'imposition dégressive continue de s'appliquer en fonction de la durée de détention (PFL - Prélèvement Forfaitaire Libératoire de 35 % pour un contrat inférieur à 4 ans, 15 % entre 4 et 8 ans, 7,50 % au-delà de 8 ans).

Au-delà de 8 ans d'ancienneté, un contrat d'assurance-vie bénéficie toujours d'un abattement annuel sur les intérêts et plus-values de 4.600 € pour une personne seule et 9.200 € pour un couple soumis à imposition commune.

Dans tous les cas, les produits sont également soumis aux prélèvements sociaux dont le taux est de 17,20 %.

Certaines situations de force majeure (licenciement, mise en invalidité...) permettent le rachat ou le dénouement du contrat d'assurance-vie sans imposition, si le retrait a lieu avant la fin de l'année civile qui suit celle de l'événement.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE APPLICATION DE LA FLAT TAX EN ASSURANCE-VIE

VERSEMENTS	AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017	À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017		
		CONTRAT INFÉRIEUR À 8 ANS	CONTRAT SUPÉRIEUR À 8 ANS***	
			jusqu'à 150.000 € de versements*	au-delà de 150.000 € de versements*
MODALITÉS D'IMPOSITION DES PRODUITS	IR ou PFL de : - 35 % pour un contrat inférieur à 4 ans - 15 % pour un contrat entre 4 ans et 8 ans - 7,50 % pour un contrat supérieur à 8 ans***	PFU** de 12,80 %	Après l'abattement, PFU** de 7,50 %	Après l'abattement, PFU** de 12,80 %

* sur l'ensemble des contrats (assurance-vie et capitalisation) au 31 décembre N - 1, y compris les versements avant le 27 septembre 2017.

** Possibilité, lors de la déclaration de revenus, d'opter pour la réintégration des produits au barème progressif de l'impôt sur le Revenu.

*** Après 8 ans, abattement annuel sur les produits de 4.600 € pour une personne seule et 9.200 € pour un couple soumis à imposition commune. L'abattement s'applique en priorité sur les produits générés avant le 27 septembre 2017.

www.hedios.com

Les frais, les risques, les gains,
tout est clair.



LES GAMMES H

SOLUTIONS DE PLACEMENT

10.000

CLIENTS

200 M €

SOUSCRITS

8,17 % par an

DE MOYENNE DE RÉMUNÉRATION*
NETTE DE TOUS FRAIS.



LA RÉFÉRENCE DEPUIS 10 ANS

* Depuis la création des Gammes H en 2009, 43 supports sur 68 ont déjà été remboursés au 31 décembre 2018, avec une moyenne de rémunération nette de tous frais de 8,17 % par an (avant prélèvements sociaux et fiscalité de l'assurance-vie, source Hedios). Les supports Gammes H non encore remboursés conservent un risque de perte en capital en cours de vie et à leur échéance, tout en bénéficiant d'une protection du capital à l'échéance en cas de baisse limitée de leur Indice de référence. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.